

Maison et culture paysannes dans le Gers

« Le domaine bâti (...) est l'image fidèle d'une société. Les objets bâtis sont les documents les plus révélateurs. Encore faut-il que l'époque batte son plein... »

LE CORBUSIER

En 1970, nous avons effectué une enquête sur les maisons paysannes dans le département du Gers, en vue d'une classification des styles, pour le compte d'un organisme privé. Cette description, que l'on ne peut cependant pas considérer comme négligeable, a servi de support à la tentative que nous présentons ici.

Les limites de l'enquête imposées par l'organisme pour lequel elle a été faite apparaissent clairement dans le questionnaire¹. Devant une contrainte de cette taille, il a fallu compléter les matériaux d'une autre manière et opter pour une solution partielle que la méthode de l'idéal type webérien nous suggérait² : accentuer les traits se rapportant à la manière d'habiter pour tenter de mettre à jour une symbolique propre en supposant que l'habitat était le

pendant morphologique de ce système symbolique.

C'est fixer déjà une première limite externe à ce travail : la maison paysanne est le fruit d'une savante harmonie de facteurs écologiques, économiques, sociaux et culturels³. Les systèmes de production avec le rôle de l'élevage, de la culture céréalière du maïs et de la vigne ainsi que la composition de la famille et quelquefois l'emploi de main-d'œuvre étrangère *informent* tout particulièrement ces bâtiments.

Mais il faut aussi souligner ses limites internes. La difficulté de datation ne permet que d'esquisser un cadre historique général à cet habitat. La difficulté de retrouver l'exploitation originelle à partir des modifications cadastrales postérieures enlève la possibilité de comparer la taille de l'habitat aux superficies et,

de ce fait, d'induire un découpage en classes ou strates de la société paysanne⁴. Si on considère le mode d'habiter comme partie de la culture vécue, on rencontre les mêmes difficultés : le petit sondage que nous avons réalisé dans la littérature gasconne laisse supposer une limite historique et sociale en sorte que nous avons raisonné comme si la synchronie contenait toute entière dans sa profondeur la diachronie. C'est donc éliminer, par nécessité, les effets d'évolution et supposer qu'un même courant populaire de pratiques et de représentations règne uniformément, sans conflits ni tiraillements.

A l'intérieur même de ces postulats, il faut souligner deux autres limites. D'une part, notre découpage pur et simple en masculin et féminin semble ignorer la complexité de la société domestique traditionnelle : dans ces familles patriarcales, les rôles de chaque génération et de chaque individu mériteraient une étude très approfondie. D'autre part, nous aurions dû faire une tentative de vérification un peu systématique des éléments puisés dans la littérature régionale auprès des personnes âgées et de couples anciens auxquels l'absence de descendance aurait enlevé tout dynamisme novateur. Il reviendrait à une série de monographies bien dosées, de corriger et d'approfondir les erreurs et les manques de ce travail.

Si cette recherche mérite quelque intérêt, malgré des postulats aussi discutables, c'est dans le sens où elle se présente comme un essai en vue de préciser les problèmes attachés à toute recherche sur l'habitat traditionnel dans les campagnes.

Introduction

Depuis les travaux de Vidal de la Blache et de l'école de géographie humaine française (A. Demangeon, J. Brunhes, A. Dauzat, M. Sorre, M. Derruau, etc.)⁵, une sorte d'essoufflement a atteint la recherche concernant la maison paysanne. La lecture de ces travaux où une moisson de détails nuancés a contribué à polir les premières classifications, peut laisser un arrière-goût de *perfection*. Plus critique, elle laisse apercevoir des lacunes et incite à préciser les limites de ces ouvrages pour donner une impulsion nouvelle aux études du champ déjà si exploré⁶ :

Les classifications proposées par les géographes ne révèlent jamais leurs critères : si l'on tente de les expliciter, on met rapidement en relief tantôt qu'ils se recoupent, tantôt qu'ils ne tiennent aucun compte des niveaux d'analyse.

La maison est souvent définie comme un outil dont on décrit la structure interne en fonction du type de production. Mais n'existe-t-il pas un rapport entre la distribution de l'habitat et les formes de l'organisation sociale ?

La maison est un espace habité par une institution particulière, la société domestique paysanne. Dès lors, la maison est un « *espace ressenti et perçu par les hommes en fonction de leurs systèmes de pensée comme de leurs besoins. A la perception de l'espace réel... s'ajoutent et se combinent des éléments irrationnels, mythiques ou religieux* »⁷.

Ces trois remarques font prendre conscience que les définitions de la maison paysanne sont prises à priori

comme points de départ. Il convient donc de les dépasser pour mettre en évidence la complexité du phénomène dont on peut postuler qu'il forme un tout composé d'éléments divers mais aussi qu'il est élément d'une totalité plus vaste dont il doit s'accommoder.

La première analyse qui s'impose est d'étudier la maison du point de vue de sa composition et de sa structure pour s'acheminer vers une définition plus précise. Sans doute, les maisons sont extrêmement variées, diverses et complexes. On ne peut pas les étudier immédiatement dans toute leur diversité. Il faut diviser cet ensemble en parties, c'est-à-dire *classifier*.

Le caractère limité de nos matériaux nous impose un type d'analyse : la maison et la société domestique à travers la culture populaire. Sans doute la société domestique est encore peu connue. Mais l'on sait qu'il existe en son sein une division du travail par sexe⁸ et peut-être peut-on reprendre l'hypothèse de X. Pérez selon laquelle il existe une identité entre l'espace de vie du sujet et de la domesticité⁹. D'un autre côté, on peut saisir le mode de vie paysan à travers la critique de documents tels que la littérature régionale ou les interviews de personnes âgées.

C'est donc à partir de la classification des maisons explorées que nous pourrions définir la maison paysanne traditionnelle. Car c'est elle à l'exclusion de toute autre qu'il faut rapporter à la société domestique et à sa façon de l'habiter. La classification s'avère un moment indispensable de l'analyse pour éviter de trop grossiers anachro-

nismes. C'est dire qu'elle doit se doubler d'une partie historique : la nouvelle maison reconstruite ou transformée a été aménagée pour un nouveau mode de vie ; seules les *vieilles pierres* peuvent donner quelque écho du mode de vie traditionnel¹⁰.

L'analyse de la culture populaire traditionnelle permettra d'appréhender les objets (dont la maison) et les pratiques comme des parties d'un système symbolique. En un premier temps, cette étude sera sans doute lacunaire mais elle pourra « *conduire à une observation et à une interrogation capables de susciter... les faits qui échappent à l'observation désarmée et que les observateurs ne peuvent livrer spontanément parce qu'ils leur paraissent aller de soi* »¹¹. Cette façon de systématiser suppose un postulat : les phénomènes observés tiennent leur nécessité et leur sens de leur place dans le système culturel. S'il est difficile de le valider, ce postulat trouve au moins une justification : il permet une meilleure appréhension de la localisation et de l'orientation des sous-espaces de la maison.

I. Variation des types de maisons paysannes dans le Gers

Il suffit de traverser le Gers en diagonale, de Samatan à Cazaubon, pour se rendre compte de la diversité que revêt l'habitation dans ce département. Comme par contraste, le paysage ne présente pas de grandes différences : « *un versant raide, parfois escarpé, entaillé de courts ravins, couverts de broussailles incultes et de maigres taillis, sans aucune*

nismes. C'est dire qu'elle doit se doubler d'une partie historique : la nouvelle maison reconstruite ou transformée a été aménagée pour un nouveau mode de vie ; seules les *vieilles pierres* peuvent donner quelque écho du mode de vie traditionnel¹⁰.

L'analyse de la culture populaire traditionnelle permettra d'appréhender les objets (dont la maison) et les pratiques comme des parties d'un système symbolique. En un premier temps, cette étude sera sans doute lacunaire mais elle pourra « *conduire à une observation et à une interrogation capables de susciter... les faits qui échappent à l'observation désarmée et que les observateurs ne peuvent livrer spontanément parce qu'ils leur paraissent aller de soi* »¹¹. Cette façon de systématiser suppose un postulat : les phénomènes observés tiennent leur nécessité et leur sens de leur place dans le système culturel. S'il est difficile de le valider, ce postulat trouve au moins une justification : il permet une meilleure appréhension de la localisation et de l'orientation des sous-espaces de la maison.

1. Variation des types de maisons paysannes dans le Gers

Il suffit de traverser le Gers en diagonale, de Samatan à Cazaubon, pour se rendre compte de la diversité que revêt l'habitation dans ce département. Comme par contraste, le paysage ne présente pas de grandes différences : « *un versant raide, parfois escarpé, entaillé de courts ravins, couverts de broussailles incultes et de maigres taillis, sans aucune*



1. Commune de Saint-Paul-de-Baise : à Salaise.

maison ; en face, de l'autre côté d'un fond de prairies humides où une ligne de peupliers et parfois le bruit d'un moulin signalent seuls la rivière ou le ruisseau invisible, un long glacis, où s'étalent les vignes et les champs, semé de fermes et piqueté de touffes d'arbres qui montent doucement vers une crête laissant se profiler sur l'horizon en longues files grêles les platanes d'une route et, de loin en loin, la silhouette d'un clocher : tel est l'aspect indéfiniment répété des vallées gasconnes »¹².

C'est dans ce cadre géographique que se situe la maison paysanne gasconne (III, 1, 2). Elle est implantée le plus souvent sur une crête ou sur le versant en pente douce orienté vers l'Est ou le Sud, plus rarement au fond de la vallée près des cours d'eau. A l'exception des villages où quelques maisons s'entassent autour du clocher, de la mairie et de l'école, les fermes sont dispersées : les rares hameaux s'étiolaient sous les feuillages. De ce point de vue, le Midi aquitain se différencie nettement du

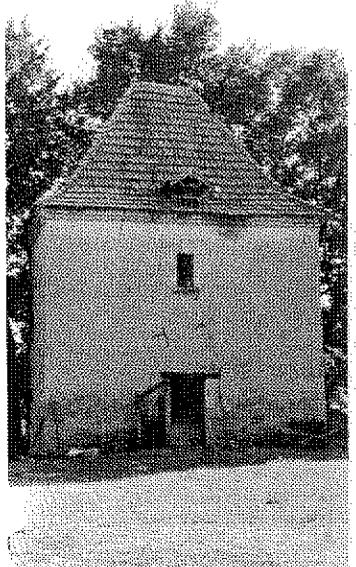
Midi méditerranéen : Roupnel doit plutôt penser à celui-ci lorsqu'il écrit : « *Dans le Midi, la communauté humaine est intérieure, urbaine, citadine* »¹³. Ce sont ces maisons dispersées que nous avons observées au cours de notre enquête, en laissant délibérément de côté les villages.

Pour essayer de respecter la représentativité du phénomène, nous avons repris la technique du sondage aréolaire à deux degrés¹⁴ faute de pouvoir nous servir d'une base utilisable (les documents de l'I.N.S.E.E. ou des Chambres d'Agriculture relatifs aux immeubles sont lourds à manier et ne donnent pas suffisamment de caractéristiques). Sur la base de ce type d'échantillonnage, nous avons pu remplir 112 questionnaires, complétés par des photographies et nous avons photographié 118 autres maisons, soit un total de 230 maisons¹⁵.

Cette classification repose sur la construction d'une grille simplifiée qui permet de distinguer les princi-

Toutes les photographies sont de Marcel Drulhe.

2. Commune de Paulhac : au Tuco.



paux types. A partir d'eux, en examinant empiriquement les documents (plans du questionnaire et photographies) nous donnerons la constellation de leurs variations.

Le choix des critères retenus pour former la grille repose sur un certain nombre de remarques. La maison du paysan est un tout complexe où le logis des personnes n'est qu'une partie de l'ensemble du bâti. Réciproquement, dans cet ensemble, le logis a sa place. Même si dans la genèse de la construction il n'en a pas été ainsi, nous considérerons le logis comme base primaire de la maison. Logiquement, le logis comme système de *lieux* que le paysan s'est octroyé à l'exclusion des animaux et des outils du travail de la terre, constitue, avec tout ce qui s'y rattache, une unité originale. Même dans le cas où s'observe l'éparpillement anarchique des annexes — souvent rencontré — cette unité originale caractérise la maison paysanne ; les annexes n'indiquent que « *les tâtonnements par lesquels un type ancien d'habitat essaie de s'adapter* »¹⁶.

Dans l'aire partiellement herbeuse où il prend place, ce noyau est aussi le bâtiment original ou ce qui s'y est substitué, comme les observations le montrent : s'il est rare de trouver une date, la nature du matériau — et son état actuel — (au moins pour des régions comme l'Astarac, les côtes du Gers et le Bas-Armagnac) permettent d'assurer que les annexes sont plus récentes.

La brique creuse et le ciment qui remplacent le pan de bois et le torchis ne se répandent pas avant la première guerre mondiale. De même

la façon de tailler la volige ou de couper les bois relèvent de techniques plus ou moins anciennes : la *latto-pigasso* est, comme son nom occitan l'indique, une volige obtenue en fendant à la hache de petits rondins de bois...

Les autres bâtiments qui peuvent entourer cette *base primaire* sont des constructions postérieures : toutes les nouvelles techniques qui ont fait croître la productivité ont poussé la maison originale à *éclater*. Ce mot n'est pas trop fort : l'observation des nouveaux bâtiments semés en ordre lâche, selon les dispositions du terrain et les besoins du moment, donne cette impression. Il s'agit d'ailleurs dans la plupart des cas (à moins que l'on ait à faire à un type particulier) de granges ou de hangars ; quelquefois, de volières ou de porcheries ; très rarement d'étables ou de chais.

D'un point de vue architectural (et nous ne retiendrons que cet aspect pour éviter tout chevauchement des critères) l'unité originale que nous venons de définir peut comporter un plan simple ou double : le même toit peut couvrir le logis et d'autres dépendances ou bien plusieurs plans coexistent à l'origine. Pour chaque maison définie dans sa *primarité*, c'est en distinguant la disposition des plans, leur forme et leur orientation que nous définirons des types.

Dès lors notre mode de classification est le suivant :

1. Distinguer les plans simples et les plans superposés. Le plan *habitable* est la délimitation par des murs de ce qui constitue l'ensemble bâti. Ce plan généralement découpé dans son horizontalité par des cloi-

sons ou des murs de refend peut être aussi subdivisé verticalement : on a ainsi des plans superposés, toujours délimités par les murs, qui correspondent aux étages. Les plans simples renvoient à cette absence de subdivision verticale : ce sont les maisons sans étage. Comme toutes les maisons ont des combles, nous ne considérerons pas qu'ils font l'objet d'un plan particulier. Ce critère permet d'opposer les maisons *basses* et les maisons *hautes*.

2. Pour chacune des catégories déjà établies, distinguer les plans uniques (accollés ou non) et les plans séparés. L'ensemble bâti peut être délimité simplement par des murs liés les uns aux autres ou bien peut faire l'objet de plans successifs, séparés (bâtiments différents et dispersés sur le sol).

3. Déterminer la forme géométrique et l'orientation des plans ainsi distingués (le point de repère et le seuil principal du logis).

4. Certaines particularités reviennent trop souvent pour n'être le fruit que d'une originalité passagère. La position du toit par rapport aux murs nous permettra de saisir tout *vide* ou tout *plein* que nous considérerons comme significatif si sa fréquence d'apparition est suffisamment élevée.

Le tableau I donne les résultats bruts tels que nous les avons obtenus selon la grille décrite.

Ce tableau peut laisser croire qu'il n'y a d'autre différence entre maisons basses et maisons hautes qu'une superposition de plans horizontaux. En réalité l'ordonnance et le style tout entiers changent bien souvent : la forme géométrique, il faut l'avouer, ne suffit pas à carac-

sons ou des murs de refend peut être aussi subdivisé verticalement : on a ainsi des plans superposés, toujours délimités par les murs, qui correspondent aux étages. Les plans simples renvoient à cette absence de subdivision verticale : ce sont les maisons sans étage. Comme toutes les maisons ont des combles, nous ne considérerons pas qu'ils font l'objet d'un plan particulier. Ce critère permet d'opposer les maisons basses et les maisons hautes.

2. Pour chacune des catégories déjà établies, distinguer les plans uniques (accolés ou non) et les plans séparés. L'ensemble bâti peut être délimité simplement par des murs liés les uns aux autres ou bien peut faire l'objet de plans successifs, séparés (bâtimens différens et dispersés sur le sol).

3. Déterminer la forme géométrique et l'orientation des plans ainsi distingués (le point de repère et le seuil principal du logis).

4. Certaines particularités reviennent trop souvent pour n'être le fruit que d'une originalité passagère. La position du toit par rapport aux murs nous permettra de saisir tout vide ou tout plein que nous considérerons comme significatif si sa fréquence d'apparition est suffisamment élevée.

Le tableau 1 donne les résultats bruts tels que nous les avons obtenus selon la grille décrite.

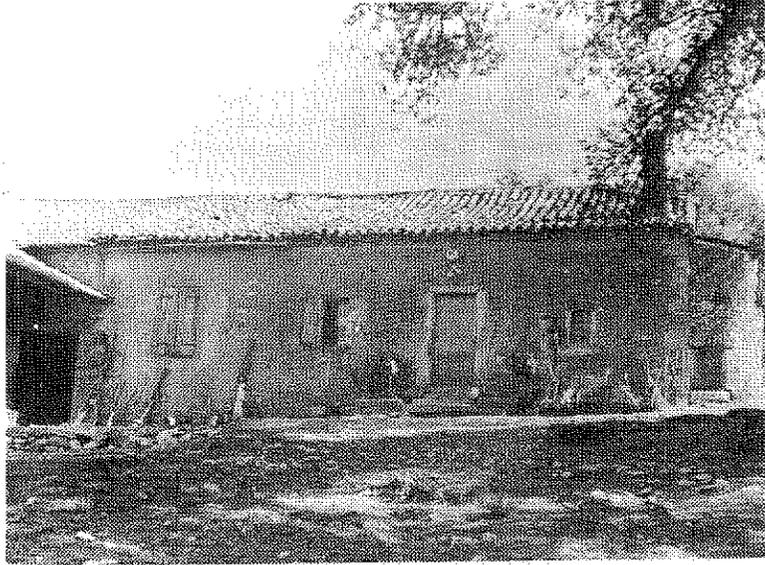
Ce tableau peut laisser croire qu'il n'y a d'autre différence entre maisons basses et maisons hautes qu'une superposition de plans horizontaux. En réalité l'ordonnance et le style tout entiers changent bien souvent : la forme géométrique, il faut l'avouer, ne suffit pas à caractériser.

Tableau 1 : Distribution des plans selon les plans et les formes

Plans simples = maisons basses				Plans superposés = maisons hautes			
Plusieurs plans (séparation à l'origine)	un seul plan (l'unité primaire forme un bloc)			Plusieurs plans (séparation à l'origine)	un seul plan		
	Equerre	carré simple	rectangulaire		Equerre	carré simple	rectangulaire
28	11	8	45	35	14	10	37
	en T	Ligne fermée	Vides (auvent, porche, galeries)		en U	Ligne fermée	Vides (galeries)
	1	9	16		5	4	4



3. Commune de Saint-Paul-de-Baise : Dourdé.



4. Commune de Caillavet : à Maissonnette.



5. Commune de Pompiaz : à Borde Haute.

tériser une architecture. Entrent en ligne de compte la régularité et la distribution. Par régularité nous entendons la position et le nombre des ouvertures ; par distribution, nous entendons la répartition du bâti selon une ligne centrale. Dès que l'on ajoute ces critères, la superposition des plans (ou son absence) prend une place subordonnée : il est alors possible de regrouper des formes géométriques ; le plan simple ou les plans superposés deviennent des variantes de la caractéristique générale. En faisant intervenir la régularité et la distribution, on obtient la typologie ci-après.

A. La maison en équerre¹⁷

Cet habitat (Ill. 3 et 4) forme un angle droit et se compose d'au moins deux parties dans le cas le plus simple. Elle s'ouvre au Sud et à l'Est dans la plupart des cas et peut comporter un étage. La branche Sud constitue la grange-étable tandis que l'autre sert d'habitation. Au Nord-Ouest de cette dernière partie se situe le chai. Le seuil de l'habitation est orienté au Sud comme toute la façade. Ceci est le type le plus courant.

Variante 1. Le seuil est en pignon, à l'Est. Dans ce cas, la maison est basse (Ill. 5).

Variante 2. L'habitation, avec façade et seuil au Sud, est prolongée par une ou plusieurs annexes (en général granges et hangars). Dans ce cas la maison est plutôt haute et on peut noter parfois une tour pigeonnier séparant soit l'habitation de l'annexe, soit les annexes entre elles, soit formant clôture de toute la branche Est.

tériser une architecture. Entrent en ligne de compte la régularité et la distribution. Par régularité nous entendons la position et le nombre des ouvertures ; par distribution, nous entendons la répartition du bâti selon une ligne centrale. Dès que l'on ajoute ces critères, la superposition des plans (ou son absence) prend une place subordonnée : il est alors possible de regrouper des formes géométriques ; le plan simple ou les plans superposés deviennent des variantes de la caractéristique générale. En faisant intervenir la régularité et la distribution, on obtient la typologie ci-après.

A. La maison en équerre¹⁷

Cet habitat (Ill. 3 et 4) forme un angle droit et se compose d'au moins deux parties dans la cas le plus simple. Elle s'ouvre au Sud et à l'Est dans la plupart des cas et peut comporter un étage. La branche Sud constitue la grange-étable tandis que l'autre sert d'habitation. Au Nord-Ouest de cette dernière partie se situe le chai. Le seuil de l'habitation est orienté au Sud comme toute la façade. Ceci est le type le plus courant.

Variante 1. Le seuil est en pignon, à l'Est. Dans ce cas, la maison est basse (Ill. 5).

Variante 2. L'habitation, avec façade et seuil au Sud, est prolongée par une ou plusieurs annexes (en général granges et hangars). Dans ce cas la maison est plutôt haute et on peut noter parfois une tour pigeonnier séparant soit l'habitation de l'annexe, soit les annexes entrées elles, soit formant clôture de toute la branche Est.

Variante 3. La branche Sud-Ouest constitue le logis avec pignon-façade au Midi. La partie Sud-Est est alors grange-étable. Cette variante n'est au fond que le type général inversé.

Variante 4. Il arrive que l'on rencontre l'angle droit (ou proche de l'angle droit) du plan équerre orienté au Nord-Est, voire même au Nord-Ouest. L'habitation présente sa façade au Sud et l'étage cache au premier regard la forme générale du plan.

Ce type de maison, à l'exception de quelques variantes, a un toit droit c'est-à-dire à deux versants pour chaque partie. Les chevrons débordent largement les murs de sorte que la pluie s'égoutte des toits sans introduire l'humidité dans le mur. La génoise et le pignon tranché sont très rarement utilisés sauf pour la variante 4.

B. La maison carrée simple

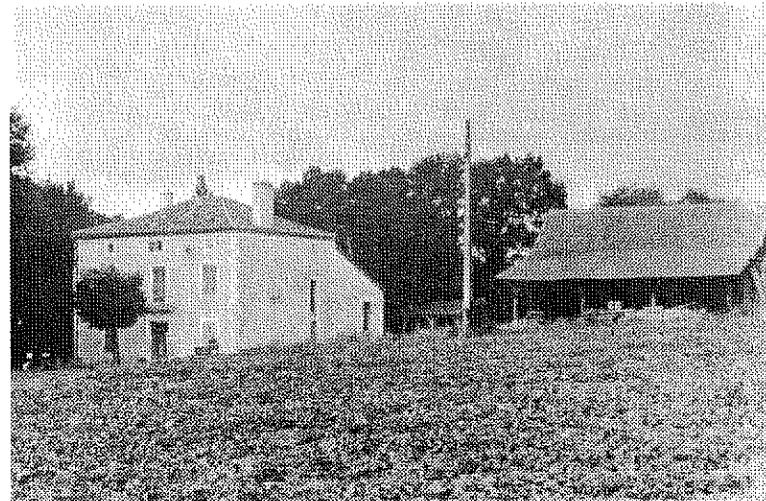
C'est une maison basse (Ill. 6) que l'on trouve assez peu : elle est généralement abandonnée de surcroît. Il s'agit le plus souvent de la demeure d'un manouvrier, quelquefois d'un artisan. Dans cette architecture, tout est simple et équilibré. Le seuil est orienté au Midi. Les façades Est et Sud sont percées de portes et de fenêtres, tandis que les murs du Nord et de l'Ouest sont totalement ou partiellement aveugles.

C. La maison haute carrée

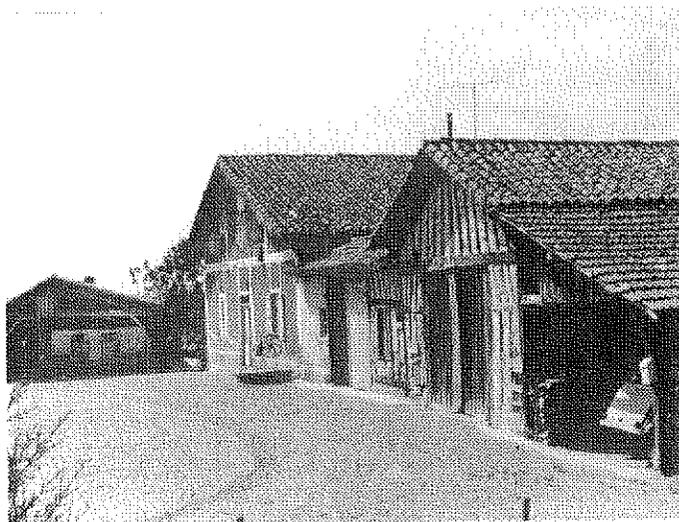
Le caractère massif de cette maison (Ill. 7) lui donne une allure de puissance et un air altier. Elle se distingue très nettement de la pré-



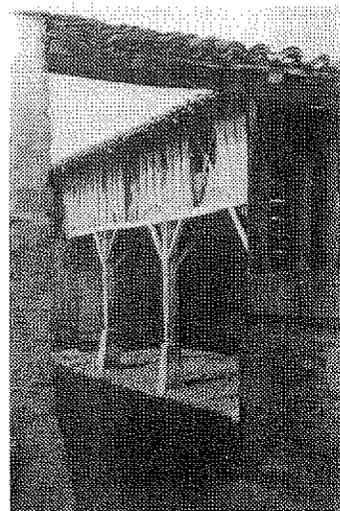
6. Commune de Montiron : au Pèyes.



7. Commune de Berrac : à la Hiffou.



8. Commune de Magnan : Pépil.



9. Commune de Lannémartin : Hillon.

cédente : si l'habitation est en hauteur sur une base carrée, l'ensemble est rectangulaire au sol, du fait d'un ou de plusieurs appentis accolés. C'est la maison d'un exploitant. Sous l'appentis l'étable est aménagée ; elle peut être à l'Ouest ou au Nord. Un peu plus loin un hangar sert à l'engrangement des récoltes et à l'abri du matériel. Quelquefois une partie du rez-de-chaussée est réservée au chai.

D. La maison à parc

Cette dénomination vient de ce que la petite cour intérieure (Ill. 8 et 9) (généralement pas plus de cinq mètres sur huit) était réservée au fumier et était appelée *parc à fumier*. Sa surface réduite ainsi que son utilisation nous ont poussé à écarter résolument le terme de *mai-*

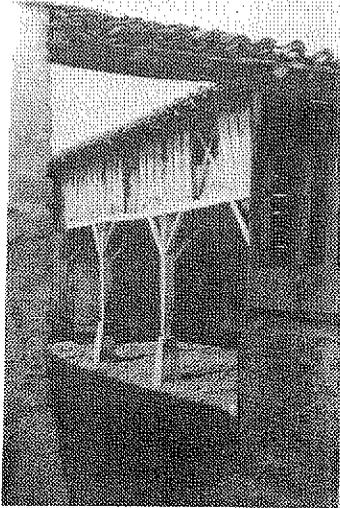
son à cour fermée. Elle en a pourtant toutes les caractéristiques : un large portail permet d'accéder à la cour, aux étables et aux diverses réserves. Le seuil de l'habitation, orienté, comme le portail, au Levant ou au Midi s'ouvre sur une aire aux herbes éparses que l'on peut considérer comme la véritable cour. Ce type de maison subsiste peu, surtout si elle comporte un étage ; sa hauteur, signe d'une grande exploitation, semble la condamner à éclater. Toute la partie qui ferme le *parc* est supprimée tandis que de grandes annexes sont construites un peu plus loin. Si elle est basse, l'ensemble subsiste : malgré un toit, qui à l'Ouest, descend parfois jusqu'à un mètre cinquante du sol, le paysan ouvre dans ce mur quelque ouverture qui lui permet, en sortant le fumier par derrière, d'assainir le

parc, voire de le transformer en parterre de fleurs.

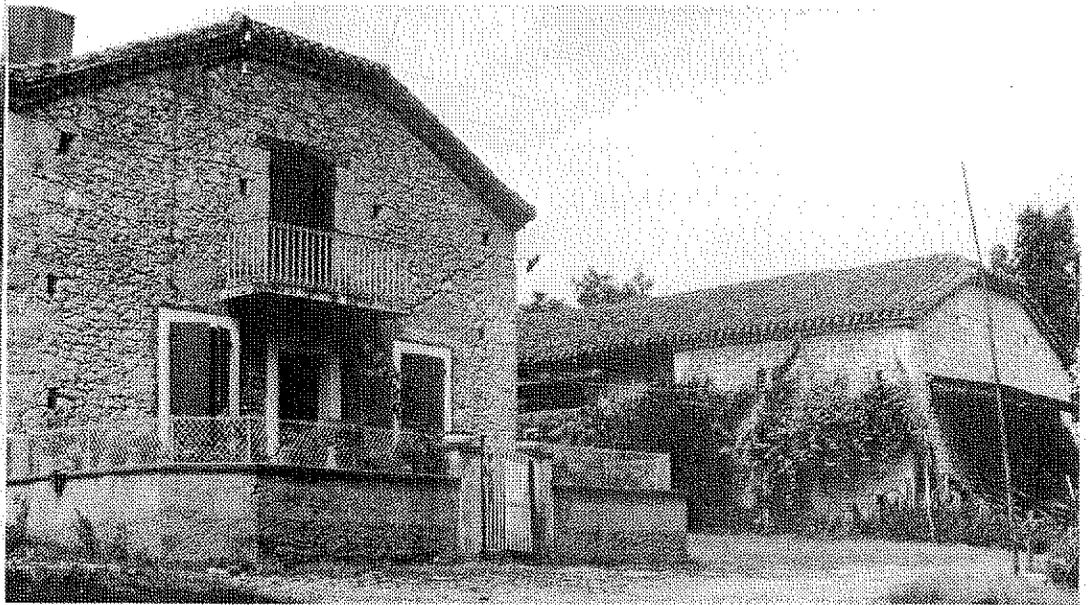
Variante. Le pignon façade peut être quelquefois aménagé en auvent : les murs et le toit forment alors une sorte d'abri ; la porte d'entrée s'ouvre sur un espace couvert¹⁸.

E. Maison en fer à cheval

Ce type (Ill. 10 et 11) est proche parent du précédent quant à la forme et à l'allure générale : il y manque l'élément de fermeture et, d'autre part, l'espace compris entre l'habitation et les dépendances n'est jamais utilisé comme *parc à fumier*. La façade de la maison est en pignon l'habitation est formée de la branche Sud et le seuil est au Levant, comme la partie ouverte du U. Cette maison, toujours avec étage, s'observe rarement.



9. Commune de Lannemaignan : Hillon.



parc, voire de le transformer en parterre de fleurs.

Variante. Le pignon façade peut être quelquefois aménagé en auvent : les murs et le toit forment alors une sorte d'abri ; la porte d'entrée s'ouvre sur un espace couvert¹⁸.

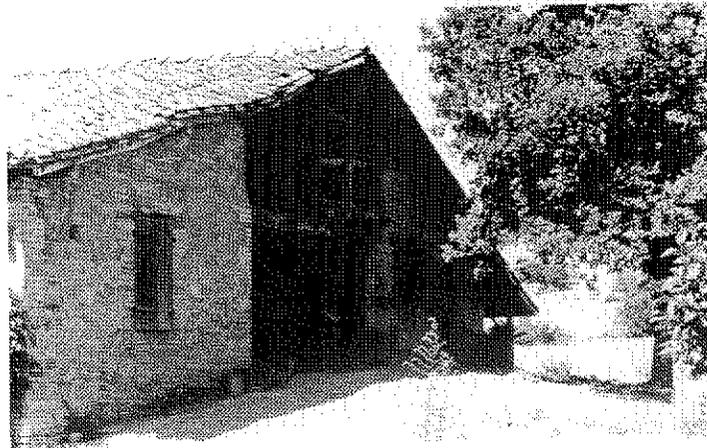
E. Maison en fer à cheval

Ce type (Ill. 10 et 11) est proche parent du précédent quant à la forme et à l'allure générale : il y manque l'élément de fermeture et, d'autre part, l'espace compris entre l'habitation et les dépendances n'est jamais utilisé comme *parc à fumier*. La façade de la maison est en pignon Sud et le seuil est au Levant, comme la partie ouverte du U. Cette maison, toujours avec étage, s'observe rarement.

10. Commune de Tournecoupe : en Blanquet.



11. Commune de Rozès : Combe.

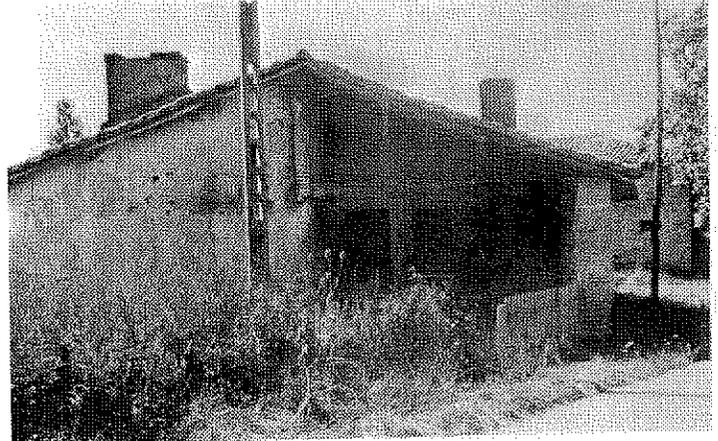


12

12. Commune de Juilles : à Guillas-le-Bas.

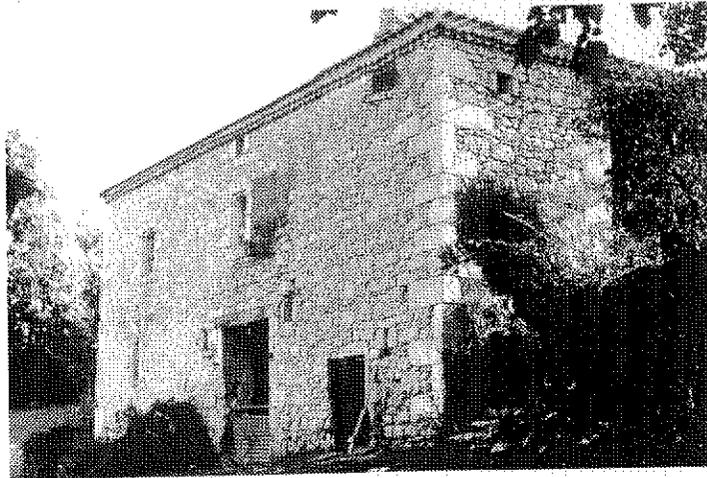
13. Commune de Pompiac : au Callaou.

14. Commune de Saint-Mézard : Lestagnac (1782). Le porche est à l'étage, à gauche sur la photo.

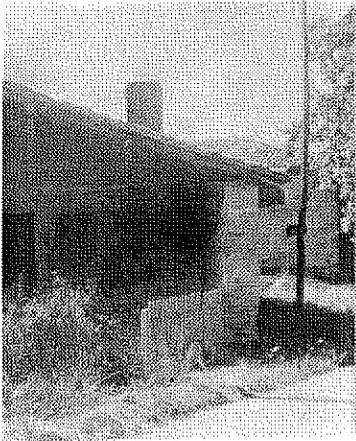


13

F. Maison à auvent

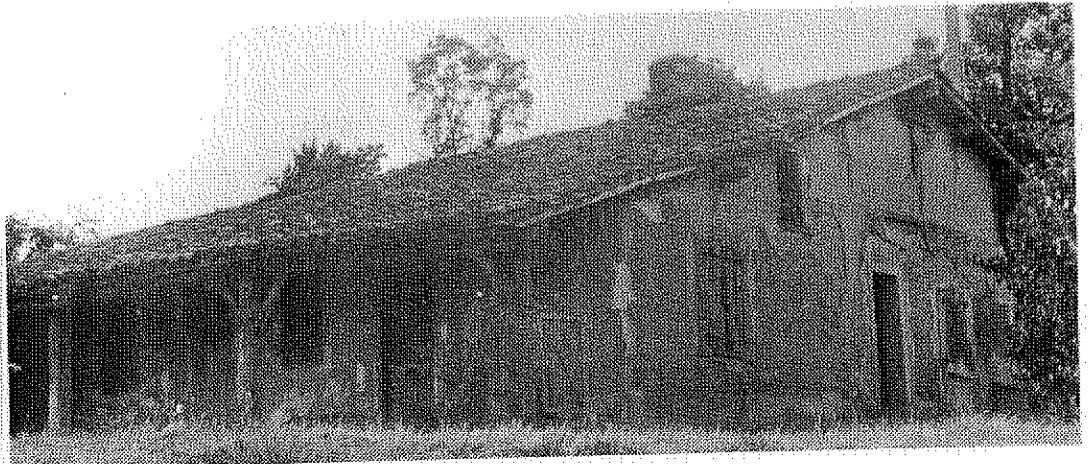


De forme rectangulaire, elle est composée d'éléments juxtaposés, les uns derrière les autres, tandis que la façade en pignon comporte un vide couvert par une avancée du toit. Souvent liée à un *château*, c'est-à-dire à une maison de maître, elle est (ou a été) la maison d'un métayer. Son plan d'ensemble est moins significatif que sa caractéristique particulière : l'auvent ; c'est une maison basse. L'auvent peut être central, sur l'un ou l'autre des côtés du pignon ou encore peut occuper l'ensemble du pignon. Il est toujours orienté vers l'Est, ou, plus rarement, vers le Sud (Ill. 12, 13 et 14).



F. Maison à auvent

De forme rectangulaire, elle est composée d'éléments juxtaposés, les uns derrière les autres, tandis que la façade en pignon comporte un vide couvert par une avancée du toit. Souvent liée à un *château*, c'est-à-dire à une maison de maître, elle est (ou a été) la maison d'un métayer. Son plan d'ensemble est moins significatif que sa caractéristique particulière : l'auvent : c'est une maison basse. L'auvent peut être central, sur l'un ou l'autre des côtés du pignon ou encore peut occuper l'ensemble du pignon. Il est toujours orienté vers l'Est, ou, plus rarement, vers le Sud (Ill. 12, 13 et 14).



15



16

15. Commune de Monferran-Savès : à Empeyret.

16. Commune de Paulhac : au Tucq.

Variante 1. Il faut inclure dans ce même type les maisons qui se caractérisent par un porche ou une galerie. Parmi les maisons basses, on observe quelques cas où, tandis que le seuil est en pignon façade au Levant, une galerie constituée par une avancée du toit sur piliers de bois parcourt le côté Sud (Ill. 15).

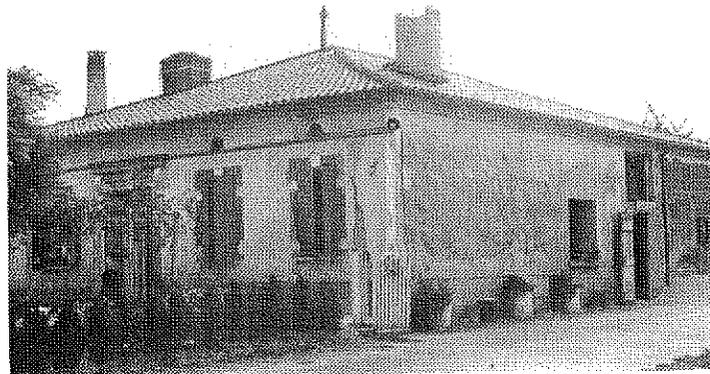
Variante 2. Il existe des maisons hautes qui comportent sur leur façade en longueur, à l'Est ou au Sud, deux galeries superposées, au rez-de-chaussée et à l'étage. Dans ce cas, les piliers soutenant la galerie supérieure, puis le toit, sont en pierre. Mais on peut observer des maisons où la galerie du rez-de-chaussée n'existe pas : seul une sorte de promenoir a sa place entre les murs pignons. Ces maisons hautes à galeries ont un style particulier différent de la maison basse à auvent. Toutefois l'utilisation architecturale des *vides* pousse à les classer dans la même catégorie (Ill. 16).



17



18



19

G. Les maisons rectangulaires en pignon-façade

Toujours orientées vers l'Est ou le Sud-Est, ces maisons (Ill. 17 et 18) ont un aspect aplati. Leur toit, à la faible pente, comporte trois versants, très largement dissymétriques. Le versant de l'Ouest descend très bas et a la forme d'une *queue d'hirondelle*, selon l'expression locale. La maison est souvent en terre ou en brique crue ; cette forme de toit qui déborde assez largement les murs permet d'éviter l'usure du matériau par le battement de la pluie poussée par les vents d'Ouest. Généralement le pignon-façade comporte quatre ouvertures : une fenêtre de part et d'autre de la porte d'entrée, une ouverture plus petite au-dessus de la porte permettant l'aération et un faible éclairage des combles. Quelquefois cette ouverture est remplacée par des lucarnes.

Pour ce type, on ne peut guère parler de variantes. En effet, même si l'on observe des toits à quatre versants ou à trois versants avec

17. Commune de Razengues : au Pesquet.

18. Commune de Caillavet : Lamartine.

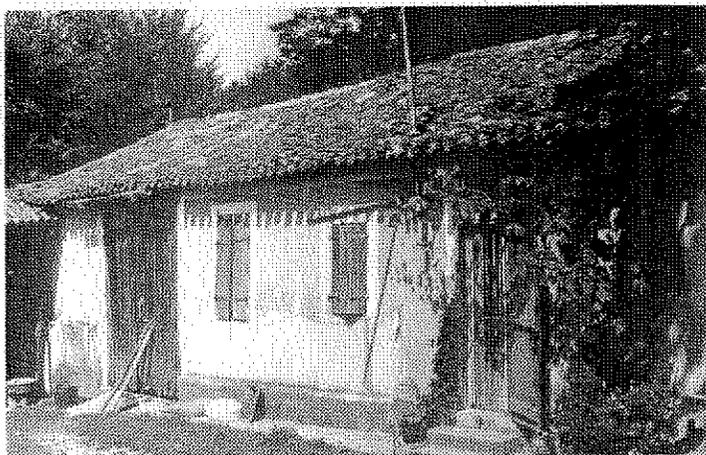
19. Commune de Monfort : à Mayzoumbat.



21. Commune de Monferran-Savès : à Mestré Vidaou.

20. Commune de Ramouzens : à Las Merlières (sud).

pignon Est traché, l'ensemble garde sensiblement le même aspect (Ill. 19). Si l'on devait distinguer des variantes ce serait à partir de la même disposition des éléments : chai et étable n'ont pas toujours la même situation dans l'espace. On peut aussi distinguer les maisons selon la présence ou l'absence d'étages. Mais la maison haute de ce style n'a rien de particulier ; d'ailleurs elle est issue souvent d'une maison basse antérieure surélevée ou totalement reconstruite. Il faut noter cependant l'emploi d'un matériau plus dur pour l'élévation : le colombage semble de plus en plus abandonné maintenant.



H. *La maison rectangulaire avec façade en longueur*

Sous cette rubrique, nous avons regroupé les maisons hautes et les maisons basses. Toutefois il faut opérer une subdivision.

1. *Les maisons basses*

Sur la même façade, orientée au Sud et au Sud-Est, les ouvertures de l'habitation jouxtent la grande porte de l'étable, et parfois le portail du chai. Le toit à deux ou trois versants, rarement à quatre ¹⁹ (Ill. 20 et 21).

22. Commune de Razeugues : à Engliardet.





23. Commune de Sainte-Mère : à Gajeannet.

24. Commune de Castelnaud-sur-Auvignon : Hameau de Castaing (maison 3).

On peut observer une *variante* : les maisons où toute la façade est occupée par les ouvertures de l'habitation ; les ouvertures de l'étable et du chai sont alors en pignon ou derrière (Ill. 22).

Ce style de maison comporte fréquemment des lucarnes de forme variable : carrées, rectangulaires, losangées ou circulaires (avec motifs sculptés).

2. *Les maisons hautes*

Leur allure générale (Ill. 23 et 24) ressemble à la variante des maisons basses : toute la façade est occupée par les hommes ; le faite du toit marque la ligne de partage entre bêtes et gens (et/ou récoltes). Toutefois l'observation montre que les annexes sont aussi accolées de façon à réserver tout ce premier plan aux hommes. Ces annexes sont rarement des appentis : elles comportent un toit indépendant bien qu'ajusté au toit du logis (Ill. 25 et 26).

C'est surtout pour ce type de maisons que l'on observa la *génoise* : le toit ne débordé pas des murs ; des rangées de briques et de tuiles couronnent le sommet des murs de façon à permettre à l'eau de s'écouler sans introduire l'humidité dans la maison. Ces rangées peuvent être simples, doubles et exceptionnellement triples : elles ont sans doute traduit par le passé la richesse du constructeur et son prestige social.

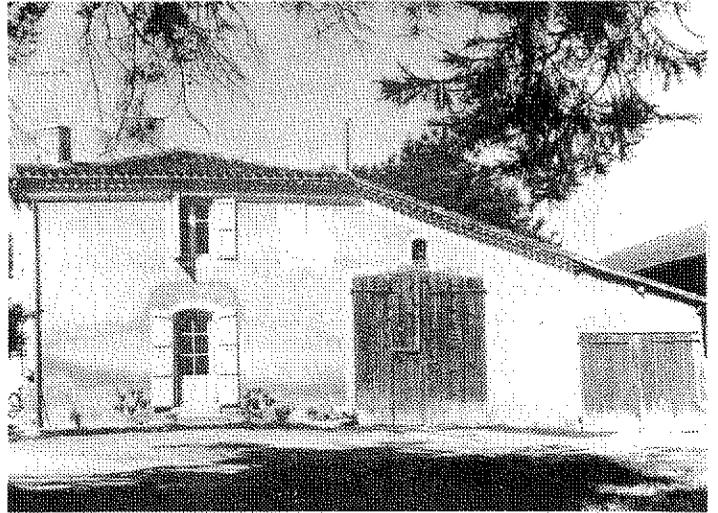
1. *Les maisons en ordre lâche*

Nous avons classé dans ce type toutes les maisons dont nous n'avons pu déceler une unité originale. On y rencontre des maisons

avec étage ou sans étage. Les dépendances sont disposées ici ou là dans la cour. Quelquefois le chai ou l'étable, ou même les deux, sont incorporés à l'habitation. Mais à côté on observe la porcherie, le poulailler et le hangar. Le poulailler surmonte la porcherie. Exposé à l'Est ou Sud, il est aussi dans la majorité des cas fermé sur trois faces (Nord, Ouest, Sud - ou Nord, Ouest, Est) ; la quatrième face est constituée par un lacié de lattes de bois en forme de damier. Le hangar, lui, est avant tout une immense toiture reposant sur des piliers de bois de sept à huit mètres de hauteur dont la base est entourée d'un coffrage de pierre ou de ciment. Le logement des bovins (c'est l'élevage dominant) est aussi une grange : le fenil (*héïero*) est situé au-dessus des râteliers pour donner la ration aux animaux.

Ces neuf types de maisons sont à la fois inégalement répartis et d'un nombre plus ou moins important. Il est difficile d'attribuer un type particulier à chacune des régions : selon les lieux tel ou tel type est souvent dominant sans qu'on le retrouve totalement isolé et comme à l'état pur.

En fait quelques grands types reviennent. Si l'on exclut les maisons en ordre lâche que l'on observe un peu partout, ce sont les maisons rectangulaires en pignons-façade ou avec façade en longueur qui sont les plus nombreuses. Dans les coins où le métayage est encore une survivance forte, les maisons à auvent sont de règle. Enfin, la partie Nord-Ouest du Bas-Armagnac se caracté-



25. Commune de Requelaure : au Cassou.

26. Commune de Bazian : Courèges.

térisée par la maison à parc comme l'Astarac central et occidental par la maison en équerre. Cette classification dans l'espace est sans doute approximative : l'utilisation des fréquences d'apparition ne contredirait pas, pourtant, cette répartition ; il faut ajouter qu'un procédé statistique traitant des documents nombreux donnerait une précision plus grande.

Même l'esquisse de typologie est imparfaite ; certains caractères concernant la distribution sont difficiles à apprécier tellement ils sont voisins. Il est certain qu'il ne suffit pas de distinguer et de classer à part les maisons à étage. Leur allure générale les rend *parentes* bien souvent d'un modèle sans étage : du point de vue du style, on doit donc les intégrer dans une même classe. On ne peut pas également retenir la nature du matériau de construction : la seule indication qu'il fournit concerne la probabilité qu'un style lui soit lié (on a peu de chance de trouver une maison rectangulaire avec façade en longueur dont le matériau serait du pisé ; inversement toutes les maisons à auvent comportent du pisé ou du torchis avec pans de bois). Il n'est donc pas intéressant, du point de vue de cette étude, d'analyser cette question²⁰.

Une étude génétique des types que nous avons proposés serait la bienvenue. Malheureusement, il est rare de trouver une maison datée et il faudrait des études spécialisées, telle que la dendrochronologie²¹, pour que les dates proposées à priori aient quelque probabilité de certitude. Toutefois, sans prétendre arriver à un tel degré de précision on peut relier quelques observations

à l'histoire générale de la région étudiée. De cette façon, on peut arriver à *situer* quelques-uns des types dans le temps.

2. L'histoire du Sud-Ouest et la maison paysanne : quelques hypothèses

S'interrogeant sur les causes d'une agriculture « *trop routinière aux paysans peu progressifs* », R. Brunet s'est efforcé d'élucider l'évolution de la paysannerie dans le Sud-Ouest Aquitain²².

Depuis le Moyen-Âge, la région toulousaine est réputée pour sa bourgeoisie de Robe. La noblesse est *dévorée* par cette nouvelle classe sociale qui la tient peu à peu à sa merci et se donne l'illusion de s'annobler par la possession d'un domaine foncier. Mais la fonction de prestige qui en découle, si elle est commune à toute la France, se constitue ici en système qui écrase tout, même l'ambition de former et de développer des capitaux²³.

Ainsi, au XVIII^e siècle, la bourgeoisie rurale se meurt : la polyculture spécialisée lui rapporte peu. Les contrats prévoient que le froment est réservé au propriétaire, tandis que le maïs sert à l'alimentation générale. Mais la culture exige une masse de travailleurs spécialisés. Le bordier emploie selon le moment des spécialistes du labour (*laboureur*) et de la moisson (*séguère*). Tous se nourrissent et exigent du propriétaire de *réajuster* leurs rémunérations.

A la faveur de la pression démographique, la bourgeoisie rurale va

pouvoir résister, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle : les prix des grains augmentent constamment ; on oblige les travailleurs à accepter des contrats les plus avantageux pour les bailleurs ; on pousse à bout le système de l'assolement du froment²⁴.

Cette reprise ne sera pas de longue durée. Avec la baisse des revenus et les débats d'une industrie naissante, les ouvriers des campagnes émigrent : un exode fort et continu s'instaure vers 1830 et se conjugue avec une baisse de la natalité. Cette dépopulation provoque une hausse des salaires et les conditions de vie des bordiers s'améliorent. Toute la vieille structure sociale hiérarchisée s'est effondrée malgré tout : les *spécialistes* sont rares ; le bordier (métayer ou maître-valet) doit exécuter les travaux avec sa famille, ses outils, ses attelages. De ce fait, sa manière de vivre se distingue de moins en moins de celle du *pagès* (paysan aisé qui a su profiter de la révolution) et surtout du petit propriétaire. C'est pourquoi, « *s'il réussit à économiser quelque argent, au lieu d'acheter du matériel et de vivre à l'état de gros fermier comme ses confrères du Berry, le métayer... a pour but l'accès à la petite propriété* »²⁵.

L'occasion lui en est fournie avec la baisse des revenus agricoles dès 1862 et avec la crise du phylloxéra : la chute des prix des domaines, amorcée dès 1860, marque la fin de cette « *agriculture d'ornement* », selon l'expression de R. Brunet. Ainsi s'opère l'accession d'une masse de travailleurs à la petite propriété. Il faudra que la désertion des

campagnes continue pour que la dimension de la propriété paysanne s'accroisse²⁶.

Cette évolution a eu des répercussions sur la maison paysanne. Après la Révolution, l'exode qui s'accroît entraîne la disparition du *semis* d'habitat des manouvriers. En même temps, on peut supposer que l'exigence du travail familial tant du côté du bordier que du petit propriétaire pousse la maison paysanne à se perfectionner : la maison à auvent du métayer ou la maison basse rectangulaire à pignon-façade ou façade en longueur regroupent sous le même toit bêtes et gens et tous les produits de l'autarcie. Plus loin, la maison du *Monsieur* est haute et indépendante, à moins que l'étage de la maison du métayer ne lui soit réservé pour ses *parties de campagne*²⁷. Les paysans qui avaient pu acheter une petite propriété avant la crise de la fin du XIX^e siècle ont réalisé des économies qu'ils ne peuvent utiliser à l'agrandissement du bien, faute de terres disponibles. Ceci explique sans doute la génération des maisons hautes, carrées ou rectangulaires, qui portent des dates comprises dans la période du Second Empire : ne pouvant acheter, le paysan bâtissait.

La troisième génération des maisons paysannes est beaucoup plus récente : entre-temps le paysan a investi sur la terre pour s'agrandir et sur les divers matériels techniques qui accroissent la productivité ; tout au plus il a adapté sa maison selon les plus urgentes nécessités sans les reconstruire. « *L'outil, plus ou moins adapté à sa fonction, subsiste comme une image du passé dans le présent. Ce qu'il représente peut*

être mort, mais il a acquis une vie propre »²⁸.

L'évolution de l'agriculture gasconne a été tracée à grands traits. Une analyse plus fine de l'évolution des systèmes de production et de l'organisation sociale permettrait de trouver dans la maison un reflet plus précis. De ce fait la typologie des maisons pourrait s'améliorer. Cette dimension de l'étude a été simplement esquissée...

3. Structure de la maison et mode de vie paysan

La simple description des maisons paysannes, même si cette approche est mise en perspective d'évolution historique, ne permet pas de comprendre et d'expliquer la maison paysanne. Ce sur quoi ont insisté les géographes et particulièrement A. Demangeon, c'est qu'elle a été d'abord un outil : cela, seuls peuvent nous le dévoiler sa structure interne et le mode de vie paysan. Sans doute, ce mode de vie n'est pas un *datum* à priori : il est le produit, au moins en partie, des structures et de leur évolution. Mais la vie de la *borde*, la manière d'habiter met sous un jour nouveau l'habitat. Cela justifie l'étude parallèle de sous-espaces de la maison et de la culture paysanne traditionnelle dont on peut saisir les vestiges.

De ce fait, en quoi l'analyse classificatoire précédente se justifie-t-elle ? Comme la suite de l'exposé le montrera, la classification des intérieurs correspond à la typologie déjà présentée : à chaque classe de maisons définie par la forme et la disposition des bâtiments s'accorde

un type d'intérieur qui se distingue des autres par la position de tel ou tel élément (chambre, chai, étable, etc.). De plus — et c'est là l'intérêt le plus important de l'analyse typologique précédente — on prendra seulement en considération les classes les plus *pures*, celles où il n'y a que des maisons originelles et celles dont la trace de la maison initiale peut être repérée malgré les transformations successives. C'est seulement les classes replacées dans leur contexte historique qui permettent de définir les maisons dont on peut alors et *alors seulement* rapporter l'intérieur à la culture paysanne traditionnelle. Dans la région explorée, il s'avère que toutes les classes de maisons, sauf la dernière (maison en ordre lâche) peuvent faire l'objet du mode d'exploitation que nous allons maintenant exposer. En réalité, nous n'avons retenu que quelques exemplaires de chaque *style* : cela suffit pour montrer la marche à suivre et présenter quelques résultats.

Si la maison est un outil, cela veut dire qu'elle est un système de sous-espaces, de lieux que le paysan a construit pour son travail. Toute la vie du paysan, i. e. de la société domestique est dominée par la production de biens dont il a besoin pour vivre, voire pour survivre. Ceci ne veut pas dire que la vie paysanne traditionnelle soit en quelque sorte le synonyme pur et simple de travail : divers événements sont occasions de fêtes et d'agapes. Toutefois la multiplicité des productions dans une polyculture quasi-autarcique laisse à ces travailleurs

peu de répit. Témoin ce proverbe gascon : « *Lou qui a arrendès qu'a lou tens de-se siéra* » (celui qui possède des rentes a le temps de s'asseoir).

Dans la littérature gasconne on peut puiser à pleines mains les passages où les auteurs décrivent les travaux. Mais plus significative encore est l'ambiance générale de cette littérature : même lorsqu'on n'en parle pas directement, le thème du travail est toujours présent. Nous avons retenu un passage tendant à décrire une vie de paysan, maître de sa borde, à la veille de céder le commandement à son fils aîné : « *Voilà cinquante ans aujourd'hui que j'ai pris la métairie... Cela veut dire que je suis vieux, usé, ruiné bientôt. L'an dernier la charrue m'échappait, je n'ai plus voulu la tenir ; cette année, les petits travaux, ceux des femmes même, m'ont fatigué. Comme le corps, la tête à son tour est à bout. Penser aux choses, ce qu'il faut préparer ou arranger ; quand on se réveille la nuit, faire le tour de sa terre en esprit et se rappeler ce qui manque, où l'on doit courir le lendemain ; réfléchir pour acheter ou vendre ; compter, enfin donner à chacun sa part : ces soins, ces devoirs me tourmentent et me dépassent... À partir de demain, Caddèroun, mon aîné, prendra le commandement ici... Petit, je gardais les bêtes, je les garderai à nouveau... Toi, ma fille Jeanine, que je remplacerai, tu resteras présente à la cuisine et à la basse-cour, à aider ta mère qu'est rendue bientôt aussi* »²⁹.

C'est dans ce contexte de travail qu'il convient d'analyser la structure de la maison. Puisque la so-

ciété domestique traditionnelle est une unité économique dont la production assure l'existence et la solidarité (quelquefois l'indépendance), il convient de considérer la maison comme une structure de locaux se rapportant au travail ou à son absence et à tout ce qui s'y rattache. On peut donc distinguer dans la maison des espaces de travail, des espaces de consommation ou de *non-travail*, des espaces de circulation et enfin des espaces de réserve³⁰. Par rapport aux gens et aux choses qui sont sous le même toit, chacun des espaces est plutôt fréquenté par la femme ou par l'homme, soit comme lieu de passage, soit pour refaire ses forces, soit pour travailler. Enfin on peut poursuivre l'analyse en notant pour chacun des sous-espaces les dimensions des variables : orientation et éclairage. On obtient alors un tableau d'analyse à une variable principale nuancée à son tour par les trois variables : d'orientation (selon l'axe vertical et l'axe horizontal), d'éclairage (clair ou obscur - diurne ou nocturne) et de sexe. Les sous-espaces analysés correspondent aux fonctions attribuées à chacun des locaux : cuisine, chambre, grange, porcherie...

Cette étude a été faite sur un échantillon de trente-trois maisons : 3 maisons à auvent, 2 maisons en fer à cheval, 4 maisons en équerre, 10 maisons à pignon-façade (4 hautes et 6 basses), 12 maisons à façade en longueur (5 hautes et 7 basses). Ce petit échantillonnage n'a d'autre but que la mise en place d'un système et l'examen de son fonctionnement : il reviendrait à une étude

plus extensive de le mettre à l'épreuve.

Il a été facile d'attribuer un indicateur aux variables d'orientation et d'éclairage : on fait bien la différence entre le haut et le bas ainsi qu'entre les différents points cardinaux ; pour l'éclairage nous avons retenu la présence ou l'absence de fenêtres ou d'ouvertures conçues de telle sorte que la lumière extérieure diurne pénètre facilement dans le local. Pour ce qui est de l'orientation horizontale, toujours déterminée par rapport au seuil, nous avons conservé les deux qualifications (par exemple Nord-Ouest) lorsque cela était nécessaire : cela ne gêne pas l'apparition de dominantes (tel genre de pièce ayant telle fonction est plutôt orientée au Nord par exemple).

Au contraire, la qualification des espaces par la variable principale posait un problème ainsi que leur attribution à un sexe plutôt qu'à l'autre. Notre questionnaire ne nous permet pas de recueillir de telles informations. Même l'observateur le plus fin ne peut évaluer exactement et sans utiliser des éléments puisés ailleurs, ce qu'il y a de traditionnel dans l'utilisation que l'agriculteur actuel fait de son « *espace à habiter* ».

Il est nécessaire de recourir aux souvenirs des vieillards et/ou à la littérature régionale susceptible de fournir quelques idées. Cette recherche préalable et quelques observations que nous avons notées-fondera notre supposition de qualification des locaux.

a. Maison et paysannerie :
éléments pour la définition
d'un mode d'habiter traditionnel

Que l'enquêteur arrive dans la matinée ou dans l'après-midi il ne trouvera au lieu-dit qu'une ou des femmes : l'homme que l'on appelle pour accueillir l'étranger est aux champs, si le temps le permet tout au moins...

Et l'on vous reçoit « sur le devant » de la *maysoun* (maison) avant de vous introduire dans la grande cuisine qui est aussi la salle commune. Si après avoir frappé en vain à la porte, vous faites le tour des *bâtisses*, ne vous étonnez pas de voir un air de méfiance sur le visage de celui ou celle qui viendra tout à coup à votre rencontre, surtout si vous êtes « derrière » la maison : votre comportement exigera des explications et en quelque sorte des excuses, comme si vous aviez commis une incongruité. Lorsque vous serez admis, il vous faudra faire appel à toutes vos ressources imaginatives pour persuader le propriétaire de vous faire visiter et laisser photographier sa maison. Rares seront ceux qui vous feront voir les chambres ; on vous désignera la porte du chai et celle de l'étable, mais vous pourrez rester dans la cuisine ou sous le hangar faire la conversation avec votre hôte.

Toutes ces observations traduisent une politesse. Tout d'abord, l'analyse de la structure interne, appuyée sur les remarques entendues ici ou là révèle des groupes de lieux spécialisés selon les sexes et selon le comportement que chacun peut y avoir. Le logis, à l'exception de la

cuisine qui a une place particulière, est le domaine où la femme travaille le jour, où elle peut entreposer nourriture et vêtements, tandis que l'homme vient y refaire ses forces. Le paysan de J. de Pesquidoux exprime bien ce point de vue : il s'est fixé dans une demeure « humble, petite, d'un étroit abord, faite de pisé, tout juste bonne pour souffler et dormir »³¹.

Cependant, même l'homme a son travail : il s'occupe des bovins, ceux-là même qui lui fourniront l'attelage ; il travaille au chai et sous le hangar : « garnir, allumer, prendre une lampe... passer, repartir, des pas encore, des pas toujours... Retourner une dernière fois la litière pour mieux coucher ses bêtes, vérifier les attaches... Dans la grange, graisser un char qui grinçait aujourd'hui, augmentant le tirage ; revoir un outil mécanique qui feraille »³². Après cela, il dormira, mangera et partira aux champs : la terre est jalouse comme dit le paysan, « aimant la main, aimant l'étreinte de l'homme, elle demande sa présence continue, de longues heures à passer dessus »³³. La femme n'a guère sa place dehors : à la fenaison, elle aidera à rassembler le foin et à ratisser le pré ; à la moisson, elle apportera les brassées de blé aux hommes qui les lieront en gerbe, aux vendanges, elle coupera le raisin, le panier de bois à la main³⁴. Mais c'est un travail d'appoint : sa place est à la maison. « La henné qu'a prou de la maysoun et doux maynadjes » (Ménage et enfants suffisent à la femme)³⁵. En fait, le proverbe ne dit pas tout : la femme a aussi la charge de la basse-cour, de la porcherie et du jardin.

De toute façon, l'habitation (principalement la cuisine et les chambres) est la partie de la maison proprement de la femme. L'homme n'y est en quelque sorte que de passage. Si l'ensemble est assez bien éclairé, il ne faut pas oublier que c'est l'espace de travail féminin par excellence : la femme « fait les chambres » comme elle fait la cuisine. Le vieux paysan qui « cède le gouvernement » à son fils aîné et retourne garder les bêtes, dit à sa fille : « tu resteras à la cuisine et à la basse-cour »³⁶. Durant la journée, l'homme ne pénètre que dans la cuisine pour prendre son repas ou recevoir l'hôte.

La cuisine, c'est le foyer, le feu, la crémaillère. « Lou eremalhè qu'é meste de la mayoun » (La crémaillère commande à la maison) dit le proverbe³⁷. « Dans tout foyer gascon, la crémaillère joue le rôle principal : c'est autour d'elle que se déroule la vie familiale. Autour d'elle se nouent et se dénouent les projets d'avenir, se racontent de génération en génération les contes de la veillée, et se discutent les secrets de famille... Presque partout encore parmi le peuple des campagnes on n'allume qu'un feu dans la maison, à la cuisine, et on suspend à la crémaillère tout ce qui doit cuire pour les gens de la maison et pour les animaux de la basse-cour... La cuisine sert de salon et de salle à manger dans toute la Gascogne : les autres appartements ne sont habités que pendant le temps nécessaire au travail ou au sommeil »³⁸.

Il faut insister sur ce lieu de la femme, de la maîtresse de maison : c'est là que s'exerce son talent — au milieu des « toupin, gahot, pa-

dâne, balaha » (casserole, louche, poêle à frire, balai) — mais aussi, en partie son autorité. Officiellement, le ménage gascon ne comprend qu'un seul couteau appelé « la coutèlo » : ce couteau de cuisine est le symbole de l'autorité féminine dans le *tineu* (l'ensemble des ménages sous le même toit). Encore un proverbe révélateur : « *qu'a gahat la coutèlo* » (elle a gagné le couteau)³⁹, c'est-à-dire : elle a pris la direction du foyer. C'est elle désormais qui veillera au pot-au-feu, si important puisque « *lou toupin qu'ey l'ahalet de l'oustau* » (le pot-au-feu est la respiration de la maison).

Toutefois, ne nous y trompons pas : même dans la cuisine l'homme a encore toute son autorité dès lors qu'il ne s'agit pas de « *agir pas de nourriture, d'organisation du travail féminin. Même s'il manhe à la hâte pour ne pas s'attarder* »⁴⁰, c'est là qu'il reçoit, sans ménager son temps, soit qu'il traite des affaires, soit qu'il accueille ses amis ou sa parenté. D'ailleurs c'est l'homme qui est le maître à table : seule la femme fait le va-et-vient nécessité par le service. « *La table est le meuble de l'homme comme le lit est celui de la femme* »⁴¹.

Dès que les invités sont nombreux, que ce soit à l'occasion des *aidats* (entraide pour les grands travaux : labourer, semer, faucher, vendanger, moissonner)⁴² ou des fêtes occasionnées par une naissance, un mariage ou tout simplement le *pèle-porc* ou *tue-porc*, on dresse une table occasionnelle dans le grand couloir avec quelques tréteaux et quelques planches — ou bien dans la grange. Seule semble faire exception à cette pratique l'*espéronguère* (dépouillement des épis de maïs) :

cela se fait à la cuisine, les soirs d'hiver, entre la lampe qui fume et le saladier de vin bouillant⁴³. « *Pendant trois ou quatre heures de veillée, les épis voltigeront dans les paniers dans un concert tumultueux d'injures, de chants et de rires* »⁴⁴.

Par opposition à la cuisine où les relations sont multiples et cumulatives, finalement au détriment de la femme, les chambres sont les *pièces royales* de la maîtresse de maison et de toute la gent féminine, les lieux des relations diffuses, pour reprendre une expression parsonnienne⁴⁵ : par opposition aux relations réduites à l'essentiel en vue de l'efficacité, les relations diffuses sont chargées de signification affective. La chambre est imprégnée d'intimité et il est difficile à l'enquêteur de se faire inviter à regarder cette pièce : si la maîtresse de maison déclare que « *la chambre n'est pas faite* », la visite est impossible. L'expression est elle-même significative du travail de la femme en ces lieux : ranger et nettoyer. C'est là aussi qu'elle se retire pour se reposer un instant, sans se faire voir. L'homme n'y rentre jamais le jour, sauf pour voir le bébé qui vient de naître, ou s'il est malade, à l'agence. L'été, à l'heure de la sieste, « *si l'on est à portée de la maison, on dort au foin, à la hégnière, et on appelle la sieste : counta lous cabirous de la borde (compter les chevrons de la borde)* »⁴⁶.

La chambre c'est donc avant tout une pièce nocturne : le lieu du sommeil et de la sexualité. Le sommeil est d'ailleurs lié à la nuit et à la mort dans les expressions locales : « *qué maûu (il est mûr) signifie à la fois que l'on tombe de sommeil ou*

que l'on est vieux et, par conséquent mûr pour le sommeil éternel »⁴⁷. Lorsque quelqu'un meurt, on dit que « *la grande nuit s'ouvre à lui, celle où l'on a froid toujours même au cœur de l'été* »⁴⁸. Le froid lui-même est si lié à la nuit que l'on dit de jeunes gens qui vont se marier : « *ils vont faire chaudière ensemble* ». Mais nous ne saurions mieux traduire cette pudeur liée à la chambre que Joseph de Pesqui-doux rapportant les propos qu'une grand-mère et les commentant : « *Personne n'entrait dans la chambre sans y être invité, le défunt lui-même (...) ne venait m'y rejoindre que le soir. Jamais il ne fit là sa sieste... Il venait pieds nus et lavés dans des sandales propres ; nous ne nous sommes pas couchés une seule fois sans les pieds lavés de peur de souiller les draps et même la chambre où je ne voulais pas une tâche... quoique nous sachant seuls nous fermions les rideaux... Depuis j'ai beaucoup songé à ces paroles de Marinette. Cette chambre était pour elle comme un sanctuaire... Il faut se mettre à sa place, à celle de toutes les femmes de ce temps austère. Là seulement elle trouvait le lieu et le moment, le huis-clos nécessaire à ses soucis domestiques, le soir après la journée faite passée en commun sans pouvoir en dérober un geste ; elle avait son libre parler des gens et des choses, du bien, des enfants à élever ; c'était sa retraite. Là seulement elle soufflait le jour, lorsque trop lasse elle ne voulait pas cependant qu'on la vit fatiguée... Là seulement elle savait qu'elle était aimée... Les hommes d'aujourd'hui se laissent aller au sentiment. Ceux d'autrefois ne se permettaient jamais un geste d'in-*

térêt ou d'amitié envers leur femme devant qui que ce fût »⁴⁹.

Il est important de souligner que les citations tirées des ouvrages de l'abbé Daugé ou de Joseph de Pesquidoux pour illustrer les éléments de « l'habiter » saisis dans la littérature régionale se situent dans un contexte en quelque sorte *nostalgique* : il s'agit d'un retour comblant au passé de l'enfance, au passé des grands-mères. De ce fait les auteurs sont amenés à insister sur les détails oubliés, sur les pratiques abandonnées d'un *autrefois* qu'ils veulent magnifier. Cet esprit d'extrémisme est à la fois intéressant dans la mesure où il souligne force détails tombés dans l'oubli — et dangereux par le poids qu'il leur accorde et qu'ils n'ont peut-être pas eu. Seule une *quasi-vérification* auprès de personnes âgées interviewées assurerait une certaine correction que nous n'avons pas pu réaliser.

b. Structure interne de la maison paysanne : quelques résultats

C'est sur ces bases de l'habiter traditionnel que nous avons *découpé* la maison paysanne en *espace de travail*, et *espace de circulation* en étudiant chaque type séparément, à l'exception de la maison à parc et de la maison en fer à cheval que nous avons regroupées tant pour des raisons de nombre que pour des raisons architecturales.

Nous avons construit une séquence de quatre tableaux annexes, chacun d'eux correspond à une variable principale. Pour leur réalisation, chaque unité de base est la

maison : ainsi la considération de chaque élément spatial de la maison permet d'ajouter une unité à la variable et à ses dimensions.

A. Première remarque

La succession de ces tableaux appelle une *première remarque* : contrairement aux bâtiments industriels, l'aménagement de la maison traditionnelle n'a rien de *modulaire* : les différentes pièces, les différents locaux n'ont guère de vocation unique et spécifique. La spécificité est une simple dominante dans la plupart des cas ; selon les sexes, pièces et locaux donnent lieu à des comportements semblables ou différents au cours des heures ; du point de vue travail, certains espaces permettent à la fois de circuler et de travailler, voire de se reposer. Il existe une interpénétration des pratiques et des rôles : de ce point de vue, on pourrait parler de *saturation* de l'espace. Ce terme ne paraît pas trop fort : deux maisons à parc visitées pendant l'occupation allemande par l'architecte du chantier 1425 sont aujourd'hui disloquées ; le parc n'existe plus. L'accroissement et la spécialisation des productions ont conduit à un réaménagement d'un type plus industriel. La saturation de l'espace à une époque déterminée provoque son éclatement lorsque une nouvelle époque entraîne des modifications dans le système de production et dans les mentalités.

B. Seconde remarque

La maison apparaît comme le *territoire* du paysan. Si c'est un lieu où l'on travaille parfois il ne faut pas entendre travail au sens d'activité génératrice de biens : c'est plutôt ce lieu où l'on prépare la pro-

duction qui a lieu ailleurs. Lieu de services, au sens économique du terme, la maison est en quelque sorte *excentrée* quant à la production : c'est au soleil ou à la pluie que végétaux et animaux croissent, et ce sont eux qui apportent quelques revenus aux paysans.

C. Analyse des tableaux

Nous définissons l'*espace de circulation* (tableau 2) comme un sous-espace permettant d'accéder à un ou plusieurs autres sous-espaces. L'espace de circulation type est le corridor. Il y a aussi toute l'aire, le *sol* qui entoure la maison et qui donne l'accès au seuil et à toutes les ouvertures : ce sous-espace est à la maison une sorte d'espace primordial, celui sans lequel elle n'existerait pas. Mais certains autres locaux à fonction dominante plus spécifique peuvent servir aussi à la circulation, telles les chambres ou la cuisine. Cette dimension de l'espace n'est pas seulement une commodité pour l'analyse. Une expression telle que « *laisser quelque chose par les pieds* » (laisser traîner quelque chose), fort répandue chez les paysans, et souvent employée sur le *sol* ou dans la maison, témoigne de sa perception réelle.

Pour tous les types de maisons, cet espace est utilisé sans distinction par l'homme et la femme, de nuit et de jour. En haut et/ou en bas, il est orienté au Sud ou à l'Est ou au Sud-Est, ce qui permet un bon éclairage le jour.

Certains types de maisons se détachent des autres : la maison à parc (D), la maison à auvent (F) et la maison rectangulaire avec façade en longueur (H). La cuisine est aussi un espace de circulation : cette pièce

Tableau 3 : Espace de travail

	Nord												Ouest												Sud												Est											
	Bus						Café						Café						Café						Café																							
	A	B	C	D	E	F	A	B	C	D	E	F	A	B	C	D	E	F	A	B	C	D	E	F	A	B	C	D	E	F																		
Chambre 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Chambre 2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3																		
Chambre 3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Chambre 4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Chambre 5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Chambre 6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Perchoire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Échelle (horiz.)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Table	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Voiture	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Fontaine	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Chaise	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Chambre 1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4																		
Chambre 2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4																		
Chambre 3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3																		
Chambre 4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Chambre 5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Chambre 6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Perchoire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Échelle (horiz.)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Table	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Voiture	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Fontaine	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		
Chaise	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																		

Tableau 5 : Espace de réserve

	Haut								Bas								Clair								Obscur							
	Nord				Ouest				Sud				Est				Nord				Ouest				Sud				Est			
	A	D	E	F	G	H	A	D	E	F	G	H	A	D	E	F	G	H	A	D	E	F	G	H	A	D	E	F	G	H		
Delbarras	1	3	1	4	1	7	2	2	3	4	5	5	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Kenil	2	1	1	4	2	7	1	2	4	7	5	5	1	1	1	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Grange à painle	4	4	3	8	4	9	4	3	10	7	12	12	3	3	3	7	10	7	10	7	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Grange																																
Chau																																
Séchoir à ombis																																
Haugue-d'elby																																

permet l'accès à d'autres pièces (chambres, souillarde, débarras). Seul le type F utilise de la même manière les chambres.

Si nous analysons maintenant l'espace de travail (tableau 3) — défini comme sous-espace de la maison dans lequel un travail est accompli par l'homme et/ou par la femme — une distinction s'opère d'emblée entre homme et femme : l'homme travaille dans un petit nombre de locaux (étable de bovins, fenil, chai) ; la femme, elle, est à la porcherie, aux volières et presque partout dans l'habitation (cuisine et chambres).

La cuisine, la plupart du temps exposée au Sud ou à l'Est, quelquefois au Nord, est toujours bien éclairée. Si elle est un peu obscure, comme dans quelques cas rencontrés dans le type G, elle est exposée à l'Ouest.

Les chambres, toujours à l'exception du type G, sont aussi bien éclairées, qu'elles soient en haut ou en bas et quelle que soit leur orientation. Celle-ci ne serait susceptible de nous apprendre quelque chose que si nous connaissions l'attribution de ces pièces aux différentes générations. Notons leur petit nombre pour le type F et, dans une moindre mesure, pour les types D et E.

La volière, généralement au-dessus de la porcherie est bien éclairée par opposition aux penons souvent obscurs : ils sont orientés le plus souvent au Nord ou à l'Ouest. Obscure aussi l'étable des bovins. D'une manière générale, tous les animaux sont dans une semi-obscurité quelle que soit l'orientation de leurs *abris*.

Le fenil et le chai ont une position singulière. Le fenil est obscur s'il est en haut — et clair s'il est en bas. L'orientation permet de comprendre : en haut, il est sur l'étable, donc sous le toit, avec peu d'ouvertures pour la lumière ; en bas, il est séparé dans quelque hangar ouvert, sinon de tous côtés, du moins sur plusieurs. Le chai, toujours au Nord (Nord-Est) ou à l'Ouest (Sud-Ouest) est toujours obscur. Cependant, à l'époque des travaux, l'ouverture du portail donne un éclairage suffisant pour éviter, de jour, tout éclairage artificiel.

Au travail succède le repos et, de ce fait, un nouvel espace (tableau 4) lui correspond. De ce point de vue, la cuisine prend un autre aspect : hommes et femmes y refont leurs forces. Les variables n'indiquent rien de plus que précédemment.

Pour les chambres, au contraire, une remarque s'impose : alors qu'elles sont théoriquement claires, du fait qu'elles ne sont utilisées pour le repos que la nuit, elles deviennent un lieu obscur. Cet espace n'a apparemment pas de spécificité *sexuelle*. Pourtant, tout laisse croire qu'une analyse inter-génération mettrait à jour des chambres de garçons et des chambres de filles, donc une séparation des lieux de repos pour les non-mariés, tout spécialement pour les adolescents et peut-être les enfants.

Il reste encore des parties de la maison à étudier : ce sont les *espaces de réserve* (tableau 5). Susceptibles d'être disponibles pour une réorganisation de l'espace, ils servent à entreposer marchandises, récolte et appareils divers.

L'espace de réserve est orienté,

à dominante, verticalement en bas — et horizontalement au Nord et à l'Ouest. Ce sont des locaux employés surtout par l'homme. Cependant la femme a *droit* au débarras et elle partage avec l'homme le chai et le grenier, qui sont souvent pour elle des débarras secondaires.

On peut noter une certaine correspondance entre l'obscurité et les locaux servant à l'engrangement des récoltes et de la nourriture/boisson (sauf pour le maïs : il s'est maintenant opéré une distorsion dans la mesure où l'on faisait autrefois sécher le maïs dans le grenier), ainsi que entre la clarté et les lieux de dépôts de matériel et de paille.

Au-delà de cette description, un schéma apparaît si on met en corrélation la structure interne et la manière d'habiter paysanne. C'est ce système que nous voudrions tenter de mettre à jour.

Il faut tout d'abord souligner que notre division de la maison en différents locaux portant un nom spécifique (cuisine, chambre, etc.) laisse croire que tout est spécifiquement fonctionnel, que chaque fonction s'articule logiquement à sa voisine (le mur de refend en serait la transition et la charnière) et que chaque division est claire et précise. En réalité, les divisions, surtout pour les maisons les plus anciennes sont *fictives* : une cloison sépare la cuisine de la chambre, mais une alcôve cache le lit des vieux dans la cuisine ; un mur sépare la volière de la cheminée, mais c'est dans la cheminée qu'une caisse recèle poussins, oisons, ou canetons... Tout cela laisse un goût de mélange et de confusion. Bien sûr, il y a des dominantes mais elles ne font qu'obscur-

cir et mettre dans l'ombre des fonctions cachées. Ce qui semble s'opposer et s'exclure est mystérieusement réconcilié.

A l'idée de système d'oppositions, il faut substituer celle de système d'alternance. Sans doute, le jour s'oppose à la nuit comme le clair à l'obscur, mais la nuit reste dans le jour, la pénombre subsiste près de la clarté.

Le jour est lié au travail qui est réalisé dans la clarté. Pourtant lorsque l'homme soigne ses bêtes ou son vin, les locaux restent dans une semi-obscurité. Le devant de la maison, le seuil est orienté vers le soleil mais en même temps l'arrière, souvent protégé par un rideau d'arbres est dans la pénombre. L'accueil, l'hospitalité et l'amitié sont liés au devant et à la clarté. La méfiance, l'inimitié, l'adversité sont « derrière » et dans l'obscur. Tout ce qui est sombre est ce qui permet de s'abriter ou de se cacher (on engrange les récoltes dans le noir ; on se repose la nuit dans ce qui a été clair durant la journée). La lumière relève du domaine des yeux : on regarde pour savoir comment entreprendre un travail, pour mesurer, pour juger, pour raisonner. On affronte la nature.

La nuit est liée au repos et à la réfection des forces. C'est le domaine de l'affectivité et des sens. C'est le moment où la tradition orale se transmet : les ancêtres disent des contes où esprits et fantômes dansent au rythme de la flamme dans la cheminée. Par opposition au jour, tout se concentre, la nuit, dans l'oreille où les bruits inconnus excitent l'imagination et provoquent parfois la peur. Obscu-

rité, oreille, sexualité : atmosphère trouble. Le jour on regardait la jouvencelle désirée ; la nuit on entend l'épouse dans le lit. La nature est subie et c'est peut-être un *surnaturel* qui prend la relève de l'action.

Mais la simple étude de la structure interne de la maison a un effet à rebours : elle provoque la révision de notre typologie descriptive. D'une part, elle souligne le fait que seules les maisons basses ont une cuisine centrale donnant accès aux autres locaux (cf. tableau : espace de circulation). D'autre part, nous avons remarqué que seuls certains types de maisons voisins des précédents avaient un petit nombre de chambres : l'explication est donnée sans doute par le fait que la grande cuisine comporte ou a comporté des alcôves pour les vieillards et les enfants puisque, selon l'expression déjà citée, les couples jeunes vont « faire chaudière ensemble » loin du feu.

C'est pourquoi, s'il faut toujours mettre à part le type I (maison en ordre lâche), il faut regrouper et opérer des distinctions dans notre typologie primitive.

Le premier type, et sans doute le plus ancien, serait la maison basse à pignon-façade ou à façade en longueur dont la cuisine occupe une place centrale et conduit la distribution des autres pièces. La maison à auvent ne serait qu'un cas particulier de ce type, ainsi d'ailleurs que la maison carrée simple dans bien des cas.

Le second type, tout aussi ancien sans doute, serait la maison à parc, caractéristique d'une partie du Bas-Armagnac. La maison en fer à

cheval n'en est sûrement qu'une forme abâtardie puisque la structure interne révèle des similitudes dans l'organisation de l'espace.

Il faut aussi classer à part, dans un troisième type la maison en équerre : caractéristique de l'Astarac occidental et d'une partie de la Rivière-Basse, elle témoigne d'un mode de construction répandu et singulier architecturalement, mais s'apparente déjà au type suivant.

Dans le dernier type, il faudrait ranger toutes les autres maisons, longues ou carrées. Dans ce cas la présence ou l'absence d'étage témoignerait simplement de la richesse du propriétaire à l'époque de la construction. Toutefois, à l'intérieur de cette classe, l'étude des matériaux et spécialement des mortiers et des bois permettraient d'établir des sous-groupes.

Cette typologie, à la base de critères de *l'habiter*, reste sans doute encore insuffisante sociologiquement : une typologie tendant à la perfection s'appuierait aussi sur l'histoire et la géographie physique (nature et richesse des sols, état de richesse de l'occupant, système de production, etc.). Elle permet cependant de progresser vers des typologies plus *explicatives*. En effet la progression historique des types marque le passage à la propriété individuelle qui favorise un certain individualisme : à l'intérieur même de la maison, on favorise les individualités par des séparations plus marquées (la cuisine servant de chambre s'efface peu à peu devant une attribution plus stricte de chambres bien séparées). Cependant même cet aspect reste partiel.

Conclusion : essai d'une nouvelle définition de la maison paysanne traditionnelle

Dire que la maison paysanne est un outil ne suffit pas à saisir sa complexité. En tout cas, c'est un outil que le paysan considère en dernier lieu : il n'est pas l'essentiel pour lui. Témoins ces proverbes : « *que bau mey croumpa que basti* » (Mieux vaut acheter que bâtir) ou encore : « *Lou fa que bastech, lou sage que croumpe* » (Le fou bâtit, le sage achète)⁵⁹. En effet, bâtir n'est pas arrondir *l'endret* (la terre, la propriété) : c'est plutôt se diminuer et diminuer ses revenus. De ce point de vue, la maison est, pour le paysan de ces *sociétés patriarcales*, l'abri minimum pour ses bêtes et ses outils ainsi que pour sa famille.

Mais on comprend mieux cet outil lorsqu'on se réfère au vocabulaire gascon pour le désigner. Si l'on met à part *maysoun* qui est le mot récent, il reste trois termes : *oustau*, *casé*, *porté*. L'*oustau* désigne bien cet aspect d'abri, d'outil servant à abriter puisqu'il signifie la *demeure*. La *case* renvoie davantage à la société domestique au foyer, au chez-soi. « *Le sens de foyer est tellement attaché au mot casé que se marier, acheter une maison où l'on se propose d'habiter se dit acasi-s, en français, se caser* »⁶⁰.

Enfin *porté* désigne tout simplement la partie pour le tout, la porte : ce terme est attaché à l'hospitalité. L'hôte qui a été bien reçu dans une famille dira : « *Aco qu'es uno bonné porté* » (c'est-à-dire une bonne porte).

Ce *parler* renvoie bien à une pratique et une manière de penser. La maison traditionnelle ne peut sans nul doute être comprise et expliquée qu'à travers cette culture populaire dans laquelle elle est prise. Elle est cet abri où bêtes et gens retrouvent leurs forces pour vivre ou survivre cependant que la vie amènera sa part de joies et de fêtes dont elle sera aussi le lieu. Si la maison paysanne est un patrimoine matériel, elle est aussi un patrimoine culturel que l'on transmet même si l'évolution impose des améliorations et des transformations. Tout le système de production dont elle témoigne est en quelque sorte *filtré* par une mentalité dont nous n'avons reconstruit que quelques bribes. Le métayer ou le fermier peut bien abandonner sa *coquille* : la même manière d'habiter continuera longtemps encore. Lorsque la pression de la culture urbaine se fera trop forte, ce n'est pas sans répugnance ni nostalgie que l'on mettra en place une nouvelle structure bien spécifiée dans un but de rentabilité et de profit. Dans la société traditionnelle, la notion de capital financier ou productif à faire fructifier par des moyens toujours renouvelés semble étrangère au mode de vie. Cette culture — qu'il conviendrait de mieux spécifier — est encore très largement vécue dans une agriculture gersoise polyvalente qui est loin d'avoir atteint le seuil de l'industrialisation.

Qu'on nous comprenne bien : toutes les études montrent qu'il y a une spécificité, sinon de l'ensemble, du moins de quelques parties de la culture et du mode d'habiter paysans en regard de la ville. En aucun

cas notre travail ne prétend démontrer une spécificité occitane dans la culture paysanne : la seule spécificité évidente, c'est *la langue*. Cela n'exclut pas qu'il y en ait d'autres : il reviendrait à des études comparatives de le montrer. Les liens structurels mis en évidence entre maisons paysannes gersoises et culture gasconne peuvent donc, peut-être, se généraliser. Puisse cette dernière remarque susciter des hypothèses nouvelles dans ce sens...

M. D., Toulouse-Le-Mirail

► NOTES

1. Le schéma de ce questionnaire est donné dans l'annexe I.
2. Max Weber, *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, p. 181.
3. Peter Laslett, *Un monde que nous avons perdu*, Paris, Ed. Flammarion, 1969, Ch. III.
4. Marcel Jollivet, L'utilisation de la notion de « classe sociale » en sociologie rurale, *Épistémologie sociologique*, n° 1-5, 1964-1968.
5. A. Demangeon, L'habitation rurale en France, *Annales de Géographie*, n° 161, XXIX, 1920 ; A. Demangeon, Essai d'une classification des maisons rurales in *Tra-*

- vaux du Premier congrès International de Folklore, Tours, Artaud, 1938. On trouvera une bonne bibliographie des travaux de géographie sur l'habitat rural dans : Max Derrivan, *Précis de géographie humaine*, Paris, Lib. A. Colin.
6. G. Calvet et C. Rivals, Notes sur la maison paysanne, *Annales Homo IX* (Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse) (Tome VI, Fascicule 4, 1970). L'auteur du présent travail les remercie à cette occasion pour leur aide et leurs conseils. G. Calvet, C. Rivals, M. Drulhe, Nouvelles notes sur la maison paysanne, *Annales Homo XI* (tome VIII, fasc. 5, 1972).
7. O. Dollfus, *L'espace géographique*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 1970, p. 52-53.
8. A. Ellard, Famille paysanne, exploitation agricole et comportements économiques, *Annales Homo XII* (Publication de l'Université de Toulouse-Le-Mirail) (Tome IX, Fasc. 3, 1973).
9. X. Pérez, L'habitation de l'exploitation agricole, *Purpan. Centre d'Etudes et de modernisations agricoles*, juillet-septembre 1959.
10. Pour ce problème de méthode, se reporter à l'argumentation de Vladimir Propp, à propos des Contes : V. Propp, *Morphologie du Conte*, Paris, Le Seuil, 1970 (Coll. Points). Et au commentaire critique d'André Régier, De la morphologie selon V. I. Propp, à la notion de système préinterprétatif, *L'Homme et la société*, n° 22, 1971.
11. P. Bourdieu, La maison Kabyle ou le monde renversé, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972.
12. Tailliafer, La dissymétrie des vallées gasconnes, *Revue des Pyrénées et du Sud-Ouest*, Tome XV, 1944.
13. G. Roupprel, *Histoire de la campagne française*, Paris, 1932, p. 314.
14. F. Yates, *Méthodes de sondage pour recensement et enquêtes*, Paris, Dunod, 1951 ; E. Noëlle, *Les sondages d'opinion*, Paris, Les Ed. de Minuit, 1966.
15. Environ 10 maisons ont été observées dans les communes citées au I de l'annexe 2.
16. M. Chevalier, L'habitat rural dans la région de Nérac, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, Tome XIII, 1942.
17. Se référer à l'annexe 3 pour l'ensemble.
18. Cf. plus loin : type F.
19. Les photos 26 et 27 marquent la transition entre le type précédent et celui-ci.
20. Henri Peige, *Matériaux traditionnels de couverture et de construction dans l'extrême Sud-Ouest de la France*, Albi, Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, 1969.
21. Pierre de Martin, Dendrochronologie et maison rurale, *Annales*, mars-avril 1971.
22. Roger Brunet, *Les campagnes toulousaines*, Toulouse, Association des Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1965.
23. P. Courteault, *Histoire de Gascogne et du Béarn*, Paris, Boivin, 1938 ; Y. Dossat, La société méridionale à la veille de la croisade albigeoise, *Revue du Languedoc*, 1944, p. 66-55 ; L. Puech, *Histoire de Gascogne*, Auch, Edit. de la Société Archéologique du Gers, 1914 ; P. Wolff, Villes et campagnes dans le Midi Français Médiéval, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, XVIII, 1947 ; P. Wolff, *La fortune foncière d'un seigneur toulousain au milieu du XIV^e siècle*, Toulouse, Ed. Privat, 1966.
24. P. Feral, Droit successoral égalitaire et conséquences agraires dans le Lectouarois, *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 50, 1949 ; P. Feral, *Approches. Essai d'histoire économique et sociale de la Gascogne*, Auch, Imp. Cocharaux, 1957 ; A. Laffont, Revenus d'une métairie au XVIII^e siècle, *Revue de Gascogne*, XIII, 1913 ; A. Laffont, Contribution à l'histoire économique de la Gascogne, *Revue de Gascogne*, XX, 1920.
25. R. Brunet, *op. cit.*, p. 389 ; N. Cadect, L'évolution de la vie paysanne dans le Gers, *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 47, 1946 ; P. Feral, *La liquidation du prolétariat rural en Gascogne Lectouarois*, 1954 ; C. Ghez, Un département rural : le Gers, *Développement rural et peuplement rationnel, Cahier INED*, n° 8 (PUF), 1949.
26. G. Palmade, Le département du Gers à la fin du Second Empire, *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 62, 1961.
27. Nous avons rencontré ce cas dans notre enquête : au lieu dit *Campescaigues* sur la commune de Juilles.
28. D. Faucher, *La vie rurale vue par un géographe*, p. 234.
29. Joseph de Pesquidoux, *Le Livre de raison*, Paris, Libr. A. Fayard, 1941, p. 42.
30. Nicole Haumont, *Les pavillonnaires*, Paris, C.R.U., 1967.
31. J. de Pesquidoux, *op. cit.*, p. 100.
32. J. de Pesquidoux, *op. cit.*, p. 35.
33. J. de Pesquidoux, *op. cit.*, p. 36.
34. J. de Pesquidoux, *op. cit.*, p. 40-43.
35. Abbé C. Daugé, *Le mariage et la famille en Gascogne d'après les proverbes et les chansons*, Paris, A. Picard - Bordeaux, Fêret, 1916-1930. Trois tomes.
36. J. de Pesquidoux, *op. cit.*, p. 42.
37. Abbé C. Daugé, *op. cit.*
38. Abbé C. Daugé, *op. cit.*, Tome I, pp. 172-173.
39. Abbé C. Daugé, *op. cit.*, Tome III, p. 102.
40. Abbé C. Daugé, *op. cit.*, pp. 83 à 87.
41. J. de Pesquidoux, *op. cit.*, p. 84.
42. J. de Pesquidoux, *op. cit.*, p. 13.
43. J. de Pesquidoux, *op. cit.*, p. 13.
44. Julien Casebonne, *Cinquante années de vie paysanne économique et sociale*, Pau, Marimpouey jeune imprimeur, 1965, p. 16.
45. Talcott Parsons, The professions and Social Structure, *Social Forces*, 17, 1939, cité par G. Devereux, *Ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard, 1970.
46. Abbé C. Daugé, *op. cit.*
47. Idem.
48. J. de Pesquidoux, *op. cit.*
49. J. de Pesquidoux, *op. cit.*, p. 87.
50. Abbé C. Daugé, *op. cit.*, T. III, p. 91.
51. Abbé C. Daugé, *op. cit.*, T. III, p. 89.

► BIBLIOGRAPHIE

- A. ARSAC et T. CHARLIER, *Habitat rural*. Bibliographie. Paris, 1963. Remototypé S.M.U.H. (Microfiche CNRS - AUPELF N° 81.347/1).
- Z. BAQUÉ, *Le département du Gers*, Auch, Imp. Cocharaux, 1932.
- J. BAUDRILLARD, *Le système des objets*, Paris, Gallimard, 1968.
- R. BRUNET, Les Campagnes Commingeoises à la fin du XIX^e siècle, *Annales du Midi*, 1958.
- M. CHEVALLIER, L'Habitat rural dans la région de Nérac, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, T. XIII, 1942.
- J. CUISINIER, *L'Anserine*, Paris, PUF, 1960.
- A. C. DECOUPLÉ, Une anthropologie culturelle de l'aménagement de l'espace, *Cahiers internationaux de Sociologie*, Vol. LII, 1973.
- P. DREFONTAINES, *L'homme et sa maison*, Paris, 1972.
- J. ERAMBI-SCHMIDT, *La Perception de l'habitat*, Paris, Ed. Universitaires, 1972.
- D. FAUCHER, Évolution des types de Maisons rurales, *Annales de Géographie*, n° 296, 1945.
- P. FÉRAL, *Approches. Essai d'histoire économique et sociale de la Gascogne*, Auch, Imp. Cocharaux, 1957.
- J. FOURQUIER, Problèmes d'habitat rural, *Urbanisme*, n° 118, 1970.
- E. T. HALL, *La dimension cachée*, Paris, Ed. du Seuil, 1971.
- N. HAUMONT, Habitat et modèles culturels, *Revue Française de Sociologie*, IX, 2, 1968.
- R. LEDRUT, Sociabilité de l'habitat et structure urbaine, *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. 34, 1963.
- H. LEFEBVRE, *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris, Gallimard, 1968.
- M. LEIRIS, *Cinq études d'ethnologie*, Paris, Gonthier, 1969.
- L. LEROY, Rénovation de l'habitat rural, *Urbanisme*, n° 56, 1957.
- G. MATORÉ, *L'espace humain. L'expression de l'espace dans la vie, la pensée et l'art contemporain*, Paris, Ed. de la Colombe, 1961.
- M. OLIVIER, *Psychanalyse de la maison*, Paris, Ed. du Seuil, 1972.
- T. PARSON, *The Social system*, New York, The Free Press, 1951.
- C. PETONNET, La ville vue par en-dessous, *L'année sociologique*, vol. LI.
- C. PETONNET, Espace, distance et dimension dans une société musulmane, *L'homme*, Tome XII.
- C. PINEDE, L'émigration dans le Sud-Ouest vers le milieu du XIX^e siècle, *Annales du Midi*, 1957 (fasc. 3).
- H. RAYMOND et N. HAUMONT, *Les pavillonnaires*, Paris, C.R.U., 2^e édition, 1971.
- A. RAPOPORT, *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, Dunod, 1972.
- L. A. ROUBIN, *Chambrette des Provençaux*, Paris, Plon, 1970.
- C. RIEUCAU, *Contribution à l'étude de l'habitat rural dans le Gers*, Thèse vétérinaire de Maison Alfort, 1954.
- A. J. M. de SAINT-FÉLIX DE MAUREMONT, *Architecture rurale théorique et pratique à l'usage des propriétaires et des ouvriers de la campagne*, Toulouse, 1820.
- J. SEGUY, *Atlas linguistique de la Gascogne*, Paris, Éditions du CNRS, 1958.
- M. SORRE, L'habitat rural, *Cahiers de l'Information géographique*, 1952, n° 2.
- A. SOBOL, *La maison rurale française*, Chambéry, Documents E.D.-S.C.D. n° 59, 1955.
- S. TARDIEU, *La vie rurale dans le Massif central préindustriel*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1964.
- M. VIGNEROT, Considération sur l'habitation rurale en France, *Urbanisme*, n° 66, 1937.
- L. WIRTH, L'écologie humaine, *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. 2, 1947.

ANNEXE I

*Le questionnaire*1. *Le Pays*

Région agricole : canton, commune, lieu-dit.
Relief : nature du sol, rivières, végétation.
Le Foncier ; le genre de vie (dominante : élevage/culture).

2. *Généralités*

Groupement de l'habitat (dispersé, en hameau).
Traits caractéristiques les plus marquants.
Situation dans le paysage (en crête, en bas...)
Exposition de la façade principale.
Autres caractères.

3. *Les murs*

Épaisseur, matériaux...
Ouvertures (répartition, menuiserie, décoration...).

4. *Les toits*

Forme, pente, matériau, génoise...
Auvent, avancée, faitage, lucarnes...
Autres caractères.

5. *Intérieurs*

Répartition des pièces.

6. *Annexes*7. *Abord des habitations*8. *Les plans*

Plan masse.

Schéma de la disposition interne selon les séparations

9. *Toutes notes concernant la maison et l'exploitation*

ANNEXE 2

1° Communes dont une section cadastrale a fait l'objet d'observations.

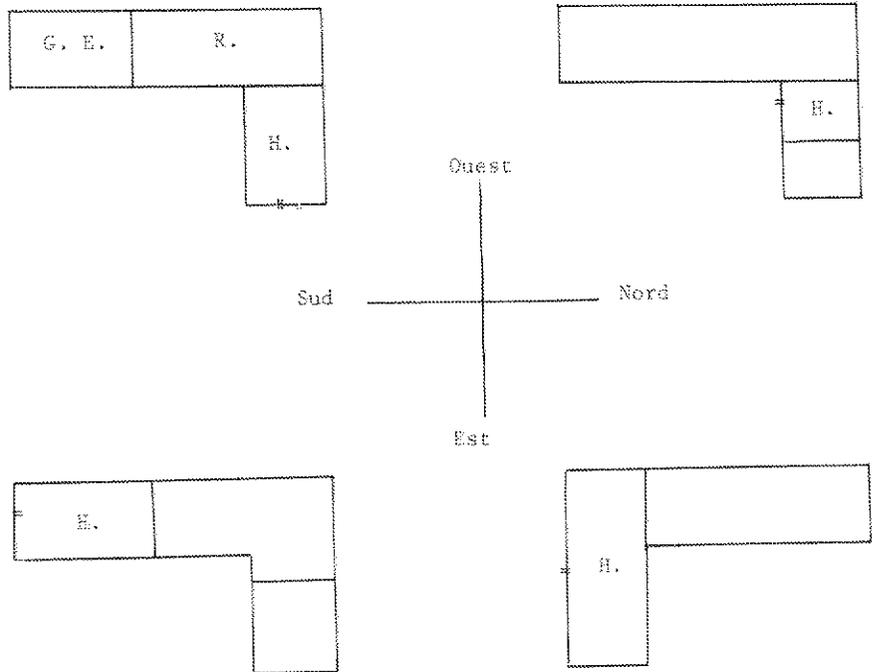
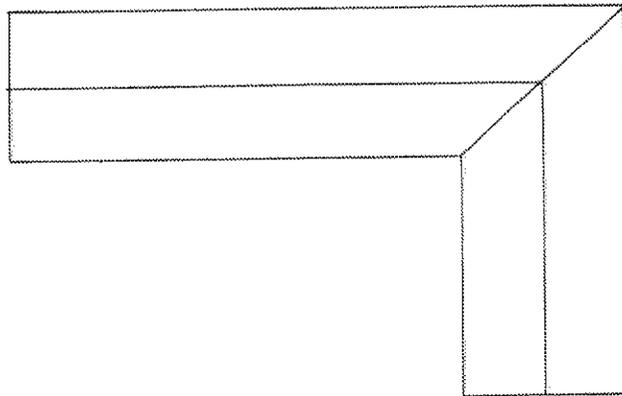
Canton de Cologne : Catonvielle
Touzei
Canton de Gimont : L'Isle-Arné
Juilles
Saint-Caprais
Montfron
Canton de l'Isle-Jourdain : Razengues
Monferran-Savès
Canton de Samatan : Labastide-Savès
Pompjac
Canton de Mauvezin : Monfort
Homps
Canton de Miradoux : Plieux
Sainte-Mère
Canton de Saint-Clar : Tournecoupe
Estramiac
Canton d'Auch : Preignan
(Nord et Sud) Roquelaure
Sansan
Canton de Fleurance : Paulhac
Canton de Jegun : Castillon-Massas
Laverdens
Canton de Lectoure : Berrac
Canton de Cazaubon : Lannemaignan
Canton de Nogaro : Magnan

2° Communes dont au moins une maison a été étudiée au cours de l'enquête A.T.P. du chantier 1425.

Castéra-Lectourois
Lectoure
Ladevèze-Rivière
Laverzet
Manciet
Lombez
Puylausic
Miélan
Monlezun
Troncens

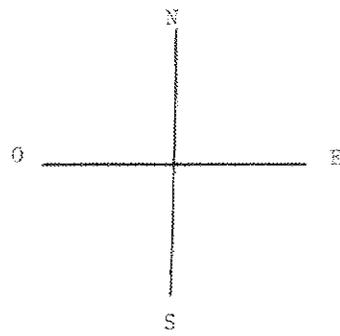
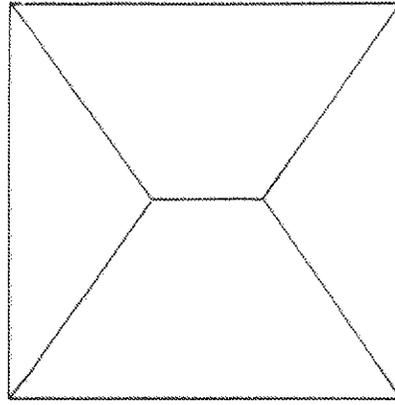
ANNEXE 3

Type A
 1. Schéma des toits
 2. Découpage du bâti
 Variante 1
 Variante 2
 Sud Nord Est Ouest
 Variante 3
 Variante 4

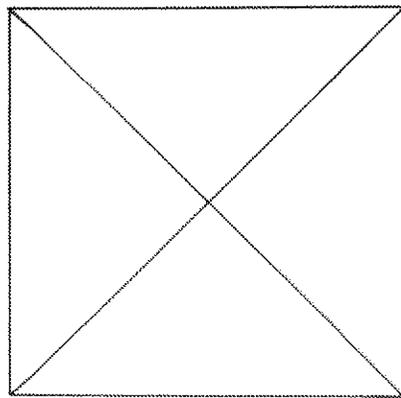
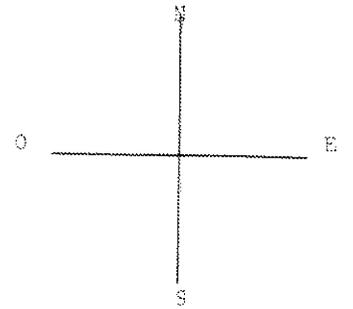
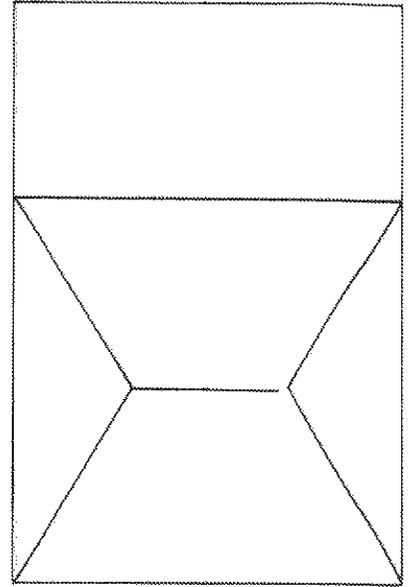


Légende G. E. = grange étable
 R. = réserve
 H. = habitation
 = : ouverture du seuil

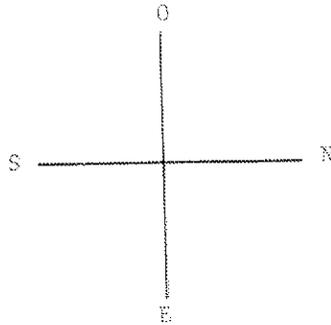
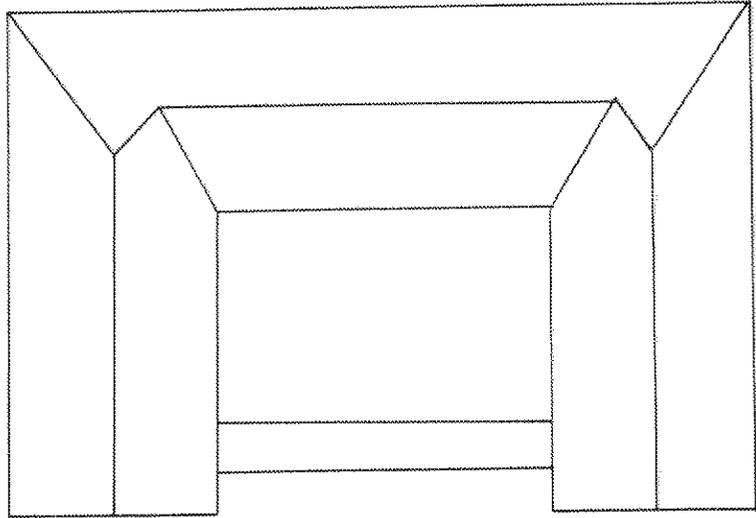
Type B
Schéma des toits



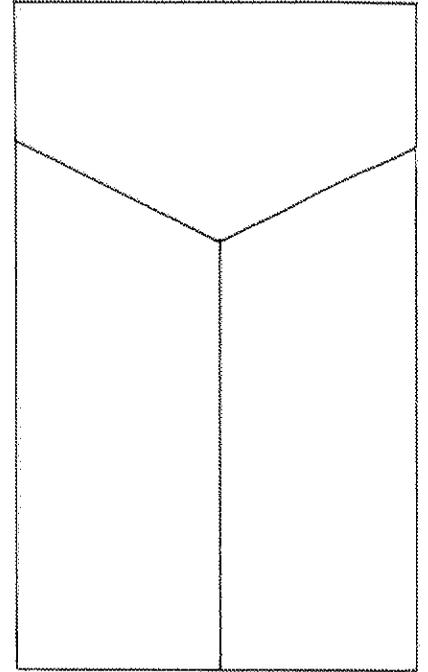
Type C
Schéma des toits



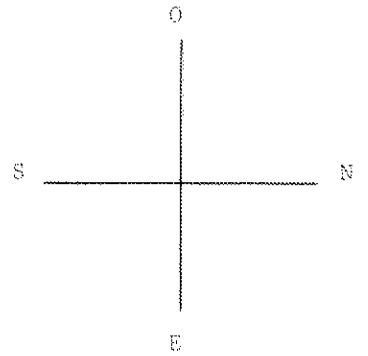
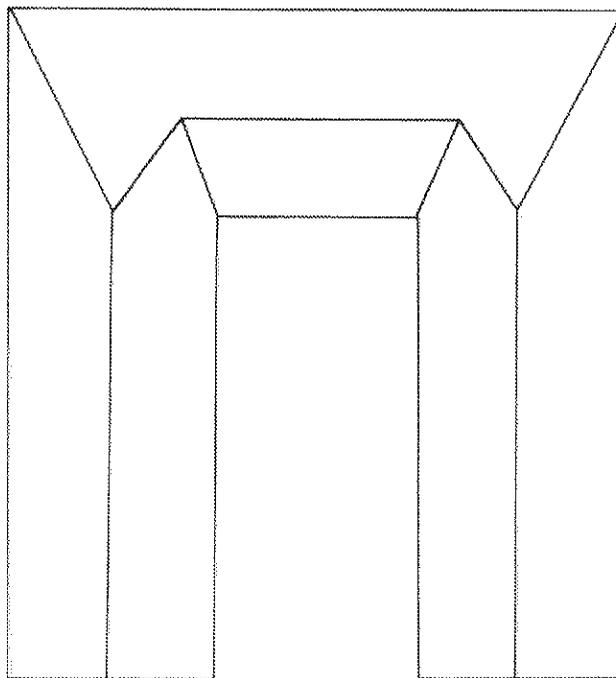
Type D
Schéma des toits



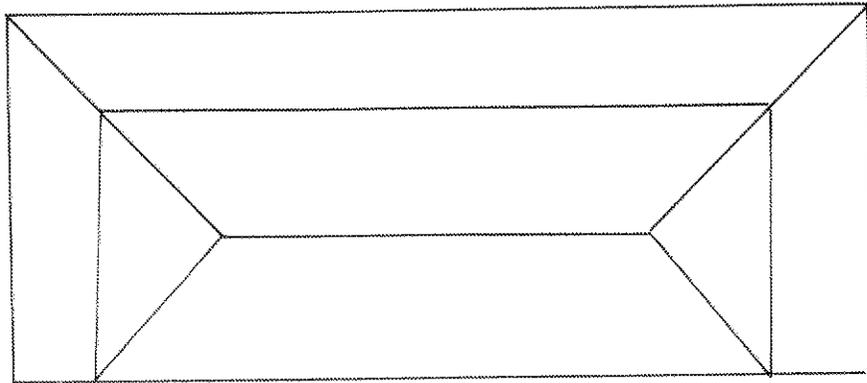
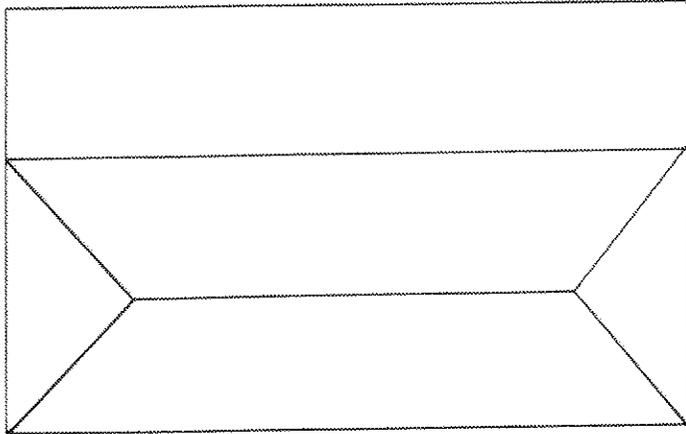
Type F
Schéma des toits



Type E
Schéma des toits



Type H
Schéma des toits des maisons hautes



Type G et maisons basses du type H :
même schéma des toits que le type F avec
des variantes (cf. les photos).